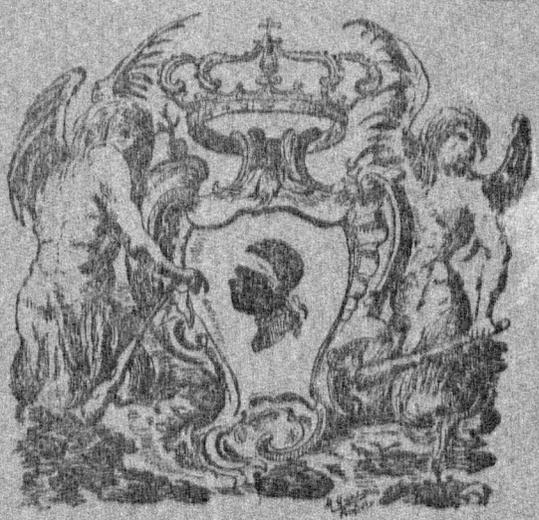


NC5-1.61

REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique



SOMMAIRE

		Pages
COLONNA DE GIOVEL-	<i>Le général Giovanninelli</i>	
LINA (Général).....	(avec portrait).....	193
MAURY (Eugène).....	<i>Excursion géologique en</i>	
	<i>Corse</i>	203
FRANCESCHINI (Emile).	<i>La Corse aux premiers</i>	
	<i>jours de la Révolution</i>	209
AMBROSI-R. (A.).....	<i>La question du cédratier</i>	
	<i>(avec gravure)</i>	220
id.	<i>A propos de Colomb</i> ...	226
id.	<i>Au temps de l'occupation</i>	
	<i>française</i>	228

Bibliographie et Nouvelles

A NOS LECTEURS

La *Revue de la Corse*, fondée en 1919 par M. CLAVEL, se tient à l'écart de toute question politique et ne se soucie que des questions scientifiques et économiques relatives à la grande île française. C'est une publication illustrée de 46 pages au moins et paraissant tous les deux mois, soit six numéros par an.

La Direction, toujours désireuse de conserver à cette Revue son caractère de vulgarisation des questions corse, maintient, pour les anciens abonnés les prix de quinze francs (France et Colonies) et vingt francs (étranger), comme montant de l'abonnement annuel.

Toutefois, la Direction, pour lui permettre d'accroître l'abondance du texte et de l'illustration, accepte volontiers que les abonnés portent spontanément leur versement à vingt et à vingt-cinq francs comme les nouveaux.

Elle leur demande davantage : c'est de communiquer la Revue et de recruter des abonnés. Plus le nombre en sera grand, plus l'importance du périodique augmentera.

Elle accepte enfin les offres de publicité commerciale (feuilles rouges) dans le seul but de couvrir en partie ses dépenses. Les tarifs, identiques à ceux des autres Revues, sont de 400 francs pour une page annuelle, de 250 francs pour une demi-page, de 125 francs pour un quart de page.

Encourager cette Revue est un acte de patriotisme qui n'a jamais été plus nécessaire.



AVIS IMPORTANT. — La Direction prie instamment les abonnés de lui faire parvenir le montant de leur abonnement, sans attendre la présentation par la poste d'une quittance, dont les frais s'élèvent aujourd'hui à trois francs.

La quittance sera présentée en novembre.



DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-R., 9, Place du Général-Berret, PARIS (XV^e)

COMPTES POSTAUX : Paris 815.42 — TÉLÉPH. : Vaugirard 01.12

REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE



Le Général Giovanninelli

1837-1903

Comme le mentionne Mgr Girolami-Cortona dans sa *Géographie générale de la Corse*, le général Giovanninelli (Ange-Laurent) était de Pastoreccia de Rostinu, canton de



Le Général Giovanninelli
de Castellu de Rostinu

Morosaglia, arrondissement de Corte. Il y naquit le 15 septembre 1837, de Jacques François et de Jeanne Mariotti, et on peut affirmer que, par sa belle vie militaire, dont on trouvera ci-dessous le court résumé, il contribua à augmenter

l'illustration de cette antique piève du Rostinu qui s'enorgueillit d'avoir produit les trois Paoli (1).

Avant de s'allier à ma famille par son mariage avec ma cousine Berthe-Marie-Henriette Brincourt, très proche parente de ma mère, il avait déjà droit à ma respectueuse et admirable sympathie par les magnifiques qualités qui le firent arriver au sommet de la hiérarchie militaire. Et qui sait quels services aurait peut-être rendus à la Patrie, sans sa mort prématurée (quelques mois seulement après son passage au cadre de réserve), cet éminent officier général originaire d'un pays où les illustrations militaires sont légion ?

Entré à Saint-Cyr en 1855, sorti en 1857 dans un excellent rang (72 sur 376) élèves) le jeune sous-lieutenant, promu le 1^{er} octobre, débuta à la Légion étrangère, régiment où il servit pendant près de dix ans consécutifs, faisant campagne avec elle, en Algérie (2), en Italie et au Mexique, y devenant lieutenant (1863), et ne la quittant que comme capitaine (1867). Après un court séjour au 86^e d'infanterie, il passait aux chasseurs à pied en 1869 toujours comme capitaine (9^e bataillon) ; il y restait, échappé de Metz, comme chef de bataillon (novembre 70) au 2^e bataillon de marche de l'arme (Armée du Nord), bataillon qui devint ensuite le 19^e de même catégorie. Avancement rapide, mais bien justifié. Malheureusement il a été presque impossible d'entrer dans les détails de cette existence si mouvementée, l'unique documentation obtenue à grand-peine du Ministère de la Guerre (3)

(1) Le grand Pascal Paoli, le plus connu des trois, était le dernier fils d'Hyacinthe Paoli (l'un des triumvirs de 1735, marquis, grand-maréchal et ministre du roi Théodore) et frère du valeureux Clément, du « Bayard corse ».

(2) En octobre 1857, l'ère des grandes expéditions n'était que momentanément close (depuis le mois de juin), par la conquête de la Grande-Kabylie (maréchal Randon) et la fondation de Fort-Napoléon (aujourd'hui Fort-National). Si elle ne devait se rouvrir qu'en 1864-66 avec Si Hamza et la révolte des Ouled-Sidi-Cheikh, et en 1871-72 avec Mokrani et l'insurrection générale qu'il suscita, il y avait encore place pour des opérations de moindre envergure, mais encore fort importantes. Telle, la colonne organisée contre les Beni-Snassen, puissante tribu marocaine qui avait violé nos frontières du 1^{er} Octobre au 15 Décembre 59. Sous les ordres du général de Martimprey trois divisions y prirent part, une de cavalerie, Général Desvaux et deux d'infanterie, généraux Walsin-Esterhazy, commandant la province d'Oran et Yusuf, commandant celle d'Alger et dans cette dernière Giovanninelli, à peine de retour d'Italie. Cela devait lui valoir plus tard (elle ne fut créée que le 26 juillet 1893) la médaille coloniale avec agrafe Algérie.

(3) Le public ne peut prendre connaissance au bureau des Archives administratives que des dossiers d'officiers décédés au

ne concernant que l'état des services et les pièces d'Etat-civil.

Cependant les historiques régimentaires existant au Service historique de l'Armée ont permis de combler certaines lacunes de ce travail. Mais pour la guerre d'Italie, on est réduit à savoir que le sous-lieutenant Giovanninelli fit la campagne de 1859 avec le 2^e régiment étranger (colonel de Chabrière, brigade Gault puis Castagny, division Espinasse (4), corps d'armée de Mac-Mahon, le deuxième des cinq de l'armée dont Napoléon III était le commandant en chef et le maréchal Vaillant le major général). Si brève que fut cette campagne de trois mois et demi, il n'en vit pas moins des luttes acharnées et les batailles de Magenta (4 juin) et de Solférino (24 juin) furent pour notre jeune officier un rude baptême du feu.

*
**

Mais Giovanninelli était destiné à une guerre de bien plus longue durée, et après un second séjour de près de trois ans en Algérie où il prit part à l'importante opération contre les Beni-Snassen, à peine en possession, à cinq ans et quatre mois, du grade d'officier, de ce deuxième galon que l'on obtient maintenant automatiquement au bout de deux ans, il s'embarquait le 9 février 1863 pour le Mexique où une expédition était commencée depuis janvier 1862.

Il devait y rester jusqu'en 1867, y mériter brillamment, et presque au début, la croix de la Légion d'Honneur (14 août 1863) ainsi qu'une citation à l'ordre du corps expéditionnaire (9 septembre 1863, n° 2027) pour sa belle conduite au combat d'Altamira, le 18 août précédent, y gagner par surcroît une grave blessure par coup de feu (22 octobre 63), et aussi une captivité, heureusement limitée à quelques jours, soit par suite d'échange, soit par humanité de l'ennemi, en raison même de cette blessure. Cette dernière supposition est tout à fait plausible, mais le relevé des services se borne à la mention : « Fait prisonnier de guerre à Ozuluama, du 22 au 28 octobre 1863 ».

plus tard en 1848, et c'est à titre exceptionnel que j'ai été autorisé à avoir communication et à prendre copie des pièces relatives à l'Etat civil et au relevé sommaire des services.

(4) Le colonel de Chabrière et le général Espinasse furent tués à Magenta. Le général de Mac-Mahon fut élevé à la dignité de maréchal et créé duc de Magenta ; le général Régnauld de Saint-Jean d'Angély, commandant la garde impériale, fut également fait maréchal.

Le général Grisot, ancien colonel de la Légion étrangère (5) a écrit en 1883 un historique assez détaillé de ce corps d'élite (6), mais malgré une lecture attentive de l'ouvrage, je n'y ai rien trouvé, pour l'expédition du Mexique, qui concernât particulièrement notre héros. Son modeste grade ne le mettait pas suffisamment en relief. En tous cas, on est frappé par le dur métier que firent les légionnaires, officiers et soldats, par la misère, les fatigues et les souffrances qu'ils eurent, plus que les autres troupes, à supporter. N'eurent-ils pas, à un moment donné, à assurer la garde des « Terres chaudes », les plus malsaines, et cela jusqu'à la possibilité de leur relève par un bataillon noir d'Égyptiens, réfractaires, comme on sait, à la fièvre jaune.

Les dispositions des États-Unis de plus en plus menaçantes pour nous, l'impopularité de cette guerre et ses frais énormes, sans parler de l'attitude déjà suspecte du maréchal Bazaine, obligèrent le Gouvernement impérial à rappeler le corps expéditionnaire et à abandonner à son malheureux sort l'empereur Maximilien qui eut bientôt à Queretaro la mort dramatique que l'on sait.

Le 16 avril 1867, Giovanninelli débarquait en Algérie mais pour quelques jours seulement, sa récente promotion au grade de capitaine (le 3 avril), l'affectant à un corps métropolitain, le 86^e d'infanterie. Il devait d'ailleurs revoir une quatrième fois ce captivant pays, début de sa carrière, par son passage au 9^e bataillon de chasseurs, le 21 janvier 1869, et c'est là que nous allons le retrouver, à la veille de la guerre désastreuse où sombra le second Empire.

**

C'est à Sétif, où il était en garnison, qu'arriva l'ordre de s'embarquer pour la France et de faire partie de l'armée du Rhin qui allait devenir si vite l'armée de Metz et passer des mains de Napoléon III à celles du maréchal Bazaine.

Le 8 août il était à Nancy, faisant partie, avec les 4^e et 10^e de ligne de la brigade Péchot (division Tixier, du 6^e

(5) Le nombre de régiments étrangers, comme celui des bataillons dans chacun d'eux, a souvent varié. Pendant la campagne d'Italie il y en avait deux, embrigadés. Actuellement il y en a quatre d'infanterie et un de cavalerie.

(6) **La Légion étrangère de 1831 à 1887** par le général Grisot, ancien colonel de la Légion étrangère et du 1^{er} étranger, et par le lieutenant Coulombon du 2^e étranger (Paris 1888, Berger-Levrault).

corps (7), maréchal Canrobert). C'est en cette qualité qu'il prit part les 16 et 18 août (8) aux batailles de Rezonville et de Saint-Privat, qui devaient décider du sort de la principale armée française, l'enchaîner au camp retranché de Metz, et grâce à l'inertie voulue de son néfaste commandant en chef et à ses coupables combinaisons, l'acculer à la famine et à la captivité (9).

Inutile de dire que dans ces deux mémorables journées notre capitaine fit son devoir, plus que son devoir. Au cours de la seconde, vers quatre heures du soir, son chef de corps, le commandant Mathelin, ayant été mis hors de combat, il dut assumer le commandement du bataillon et défendre à outrance l'important village de Saint-Privat-la-Montagne, extrémité de notre aile droite et son point faible. Après avoir subi la charge des cuirassiers de la Garde prussienne (les fameux cuirassiers blancs) et avoir presque anéanti cette troupe d'élite, le 9^e bataillon, sous l'énergique maîtrise de ce nouveau chef, subit trois fois les assauts furieux de l'infanterie ennemie et trois fois les repoussa. (*Historique du bataillon*). A sept heures du soir, il résistait encore dans le village en flammes et ce n'est que, presque cerné, qu'il se résigna à l'évacuer, sur l'ordre réitéré de son général, et, par les bois de Saulny, à se replier sur Woippy (10).

Dans cette terrible lutte, sur ce fameux glacis découvert et légèrement incliné où tant de soldats allemands, deux brigades de la garde attaquant en formation profonde, trouvèrent « leur tombeau », pour employer une expression que l'Histoire a consacré, nos valeureux Chasseurs eurent, dans leur commandant intérimaire, un chef tout à fait digne d'eux. Mais ce ne pouvait être que provisoire, car le batail-

(7) Corps incomplet dont tous les éléments n'avaient pu rejoindre à temps, par suite de la destruction de la voie ferrée de Nancy par les Allemands.

(8) Il ne fut pas engagé le 14, au combat de Borny.

(9) Après Saint-Privat, « la plus grande bataille du siècle » a-t-on dit » (du 19^e siècle bien entendu), le sort de l'armée de Metz était fixé. Par leur vaste conversion vers l'Est, qui n'est pas sans analogie avec celle de la grande armée française autour d'Ulm en 1805, les trois armées allemandes, (la première servant de pivot, la troisième représentant l'aile marchante, et la deuxième entre les deux) avaient exécuté un mouvement tournant qui nous coupa, le 18, de la route de Verdun, nous rejeta sous les murs de la place et nous encercla définitivement.

(10) Avant que l'action s'engageât, le maréchal Canrobert était venu se placer au milieu du bataillon, en disant ces mots : « Je compte sur les chasseurs pour tenir quand même dans cette position ». (*Historique du 9^e bataillon*).

lon, bivouaqué en avant du château de Grimont, reçut quelques jours après son chef définitif, M. de Gislain, venu du 12^e de ligne.

La fin du mois d'août fut marquée par deux tentatives pour percer, par la vallée de la Moselle, en direction de Thionville. La première, le 26, fut à peine esquissée ; la seconde, plus sérieuse (31 août-1^{er} septembre) est dite combat de Noisseville ou de Servigny. On peut même dire : bataille, car 120.000 hommes y prirent part de notre côté. Dans cette dernière, le 6^e corps fut engagé en première ligne, à la gauche, mais le sang de nos troupes encore pleines d'ardeur, fut versé bien inutilement, le commandant en chef étant **bien décidé à ne pas quitter Metz**. En tous cas, celui du 9^e bataillon fut ménagé, les 5^e et 6^e compagnies, sous les ordres de Giovanninelli, eurent seules un rôle à jouer le deuxième jour.

Abrégeons le récit de l'agonie de cette magnifique armée sacrifiée aux arrière-pensées et aux projets ambitieux de Bazaine. Le 9^e bataillon campé au nord-ouest, vers Plappeville, subit le sort commun, une inactivité déprimante. Quelques combats retardèrent un peu la pénurie de vivres (11) ; quelques opérations de détail furent « faites pour l'honneur ». C'est ainsi que la division de voltigeurs de la garde fit une sortie le 7 octobre (affaire de Bellevue ou de Ladonchamps) et que le 9^e bataillon de chasseurs fut mis, ce jour-là, à la disposition du général Deligny qui la commandait.

Enfin le 27 octobre, capitulation : 156.000 Français, dont trois maréchaux de France, furent conduits prisonniers en Allemagne.

Un certain nombre put cependant s'échapper ; le capitaine Giovanninelli fut de ceux-ci et, parvenu à Lille, il mit son épée au service du gouvernement de la défense nationale. Nous allons le retrouver à l'armée du Nord (12).

(11) Tel celui sur Lauvallier (22 septembre), où on récupéra 25.000 bottes de paille.

(12) Ce n'est pas facilement que l'armée de Metz accepta son malheur et bien des officiers et soldats songèrent à rompre le cercle. Le brave général Péchou (il devait être tué à l'armée de Versailles, au combat de Neuilly, 6 avril 71), qui remplaçait son divisionnaire Tixier gravement malade, était accouru pleurant de rage, annoncer au 9^e bataillon, les tristes conditions de la reddition.

Le commandant de Gislain, les capitaines Giovanninelli et Patin, se rendirent au quartier-général de la division pour examiner, de concert avec le chef d'état-major, s'il n'y avait pas un moyen pra-

*
**

Tandis, en effet, que les armées allemandes investissaient Metz, de nombreux rassemblements de troupes se formaient en province pour secourir la Capitale et essayer de repousser l'invasion. Une de ces armées se forma dans le Nord sous les ordres du général Bourbaki (13), bientôt appelé sur la Loire, et remplacé par le général Faidherbe. Quoique peu nombreuse elle fut une des plus solides, car elle avait pour encadrer ses recrues un assez grand nombre d'officiers et sous-officiers qui s'étaient échappés de Sedan et de Metz en passant par la Belgique.

Et c'est ainsi qu'un bataillon de chasseurs fut formé à Douai, en novembre 1870, presque exclusivement composé de jeunes soldats bretons tirés du dépôt du 2^e bataillon de l'arme, et dont il commença par porter le numéro avant de s'appeler le 19^e de marche. Le capitaine Giovanninelli, évadé de Metz comme il a été dit plus haut, et promu chef de bataillon, en reçut le commandement et fut chargé de l'organiser. Besogne ingrate car la plupart de ces recrues ne parlaient même pas la langue française.

A peine formé, le 19^e est désigné pour faire partie de la 1^{re} division (Derroja) du 22^e corps d'armée (Lecointe) le seul encore créé, et envoyé à Amiens pour protéger la ville contre l'armée de Manteuffel. Le 27 novembre est livrée la bataille d'Amiens — qu'on appelle aussi de Villers-Bretonneux — par le général Farre, commandant par intérim, en attendant l'arrivée de Faidherbe encore en Algérie. Nos jeunes troupes, qui venaient à peine d'entrer en ligne par une marche forcée, combattirent magnifiquement devant des forces dix fois supérieures. Mais les effets du feu furent terribles. Comme nous l'apprend l'historique du 19^e bataillon (Lieutenant Labbé, 1897) le commandant Giovanninelli, 3 capitaines, 3 lieutenants furent frappés ; 350 hommes restèrent sur le terrain. Les chasseurs, manquant de cartouches, furent

ticable de se soustraire à cette honte. Il fut convenu que le général Péchet se placerait à la tête de ses troupes et qu'on ferait une trouée pour le compte de la première division du 6^e corps. Mais l'ordre de verser les armes étant arrivé, cette action désespérée ne put être tentée. **(Historique du 9^e bataillon).**

(13) Le 24 septembre, sur l'ordre de Bazaine, à qui il portait ombre, le général Bourbaki, commandant la Garde Impériale, avait été envoyé en mission en Angleterre auprès de l'Impératrice, départ provoqué par un mensonge du maréchal et qui ne devait pas être suivi de retour (général Canonge : **Histoire militaire contemporaine ; 1899).**

obligés de se replier sur la ville, et l'artillerie ayant consommé toutes ses munitions, dut en faire autant.

Notre petite armée se retire alors sous la protection des places du Nord et se refait. Le bataillon, qui ne compte plus que 300 hommes, est placé sous les ordres du commandant Wasmer, ancien capitaine au 18^e de marche.

Les Allemands s'emparent de Rouen et marchent sur le Havre. Le général Faidherbe, arrivé le 4 décembre, et qui conserve Farre comme chef d'Etat-major général, n'hésite pas à reprendre l'offensive, surprend et enlève Ham et se rabat sur Amiens. Le 23 décembre a lieu la bataille de l'Hallue ou de Pont-Noyelles, bataille acharnée, où chaque partie s'attribue la victoire. On couche sur les positions, mais le lendemain, pour éviter une seconde nuit aussi terrible sur le plateau de l'Hallue (avec onze degrés de froid) (14), l'ordre de retraite est donné. Elle s'exécute avec ordre et nos troupes sont reportées derrière la Scarpe, entre Arras et Douai.

Après un nouveau combat à Béhagnies, le bataillon, très épuisé et réduit à quatre cents hommes, prend part les 2 et 3 Janvier à la bataille de Bapaume, pour débloquer Péronne assiégée. Succès tactique incontestable, mais infructueux. Nos troupes ne peuvent que pénétrer dans le faubourg d'Arras. Le général Faidherbe ne se résigne pas, d'ailleurs, à bombarder une ville française.

Le 19 janvier bataille de St-Quentin, précédée, la veille, par le combat de Vermand qui fatigue nos troupes, déjà retardées par un verglas qui nous fait perdre le bénéfice de la surprise. Le commandant Wasmer est à son tour grièvement blessé.

Après cette journée fort honorable pour nous, mais dont l'infériorité du nombre et du matériel, et surtout l'épuisement des troupes, font pour nos adversaires une victoire que la Relation prussienne qualifie de « péniblement acquise » (15), l'armée du Nord, c'est-à-dire le 22^e corps (Lecointe) et

(14) Pour résister à une température mortelle, les mobiles n'avaient ni manteau, ni capote ; un grand nombre n'avait que des vêtements de toile et des souliers restés célèbres par leurs semelles de carton.

(Lt-Colonel d'Etat-Major Vial :

Histoire abrégée des campagnes modernes ; 1874).

(15) Des deux côtés les pertes furent considérables. Celle des Allemands, de leur propre aveu, fut de 2.400 hommes, dont 90 officiers. Les Français eurent environ 3.000 hommes hors de combat, mais en outre le nombre des prisonniers fut considérable, car en

le 23^e (Paulze d'Ivoy), (plus deux brigades non endivisionnées), opère sa retraite sur Lille sous la protection de l'arrière-garde dans laquelle se trouvent les débris du 19^e bataillon qui défendent énergiquement la ville de St-Quentin. Le commandant Giovanninelli, guéri de sa blessure, a repris son commandement en remplacement de Wasmer.

Mais rien n'abattait la ténacité du général Faidherbe. Son armée rapidement réorganisée (à l'effectif de 31.000 hommes) allait reprendre l'offensive lorsqu'on apprit la signature de l'armistice qui avait suivi la capitulation de Paris (29 janvier).

Sauf pour l'armée de l'Est, victime d'une imprécision de texte perfidement exploitée par le Grand-Quartier général ennemi, les opérations furent donc arrêtées partout. Pour conclure, on peut dire, avec un écrivain militaire déjà cité (le Lieutenant-Colonel Vial, qui fut professeur à l'Ecole d'Etat-major) que « l'armée du Nord improvisée à la hâte « et composée d'éléments incohérents... avait infligé à l'ennemi des pertes sensibles et joué un rôle à la fois honorable et utile ».

*
*
*

Ainsi se terminait (administrativement ce fut à la date du 1^{er} mars 1871), cette dure campagne contre l'Allemagne, commencée le 2 août 1870 et qui mit une fois de plus en évidence les belles qualités militaires de Giovanninelli, qualités ataviques développées par une culture constante et une pratique presque ininterrompue de la guerre, depuis sa sortie de Saint-Cyr. Elles firent de lui le type parfait de l'officier d'infanterie, de l'arme dont il devait plus tard présider le comité technique avant d'être désigné pour des fonctions plus hautes encore.

Mais avant d'en arriver là, Giovanninelli avait de nouveaux devoirs à remplir à l'égard de la Patrie et ce ne fut pas un des moins pénibles pour cet excellent Français que la courte mais triste campagne qu'il dut faire, toujours avec le même bataillon, contre la Commune insurgée de Paris.

tenant compte des trainards et des élopés que les Allemands ramassèrent le lendemain, il dépassa le chiffre de 6.000.

Les Allemands trouvèrent le moyen de grossir le chiffre de leurs prisonniers à l'aide du procédé suivant : leurs clairons sonnèrent l'appel français dit « la générale » ; à ces accents connus, un millier de trainards environ accourut et fut pris. (Général Canonge, ouvrage cité).

Cette campagne dite de l'Intérieur, du 1^{er} avril au 18 mai, coûta certainement à son cœur généreux.

Après la lutte contre les « Communards », on s'occupa de la réorganisation de l'armée. Le 19^e bataillon de marche fut fondu dans le 19^e qui rentrait de captivité, et la nécessité de supprimer des cadres en surnombre, et faisant double emploi, fit affecter le 2 mai 72 au 11^e d'infanterie, et par conséquent placer en sous-ordre, l'ancien chef de corps de chasseurs à pied. Ce fut là une nécessité toute militaire et où n'intervint aucune disgrâce politique, comme certains le supposèrent à tort.

C'est donc à Lyon, la nouvelle garnison du commandant au camp de Sathonay que, modeste sous-lieutenant, frais émoulu de l'École, j'eus l'honneur de voir pour la première fois ce robuste officier corse, dont la notoriété s'imposait déjà. L'âge n'avait pas encore alourdi sa vigoureuse constitution de montagnard trapu et l'intelligente bonté, qui se lisait en lui et tempérant la gravité de son visage, rendait encore plus cordiale son affabilité si réelle, même pour de simples soldats.

Passons rapidement sur l'assez longue période de paix que pour la première fois notre compatriote vécut en France et qu'il consacra à faire bénéficier ses subordonnés de sa haute expérience (16). Le 3 août 1875, il devint lieutenant-

(16) C'est à cette époque de la vie de notre éminent compatriote que se rattache une anecdote, dont je garantis l'authenticité, la tenant d'un officier corse, notre ami commun, le capitaine Mariani, ancien officier de la Garde, et qui lui aussi était un combattant des armées de Metz et du Nord.

Je ne me souviens plus exactement en quelle année, Giovanninelli, tout au plus lieutenant-colonel, se rendant à Paris dans un train de nuit et se trouvant seul dans son compartiment, vit un autre voyageur y monter en gare de Dijon. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne tarda pas à savoir que c'était le général de Galliffet, moralement le **magister equitum** de France, mais pour le moment commandant de la 15^e division d'infanterie, poste qu'il avait demandé pour s'initier plus complètement à une arme qui n'était pas son arme d'origine.

Aucun des deux n'ayant sommeil, et la sympathie aidant (peut-être, s'étaient-ils connus au Mexique) ? une conversation intéressante s'engagea entre ces deux officiers, distingués à des titres divers. Le général, à l'esprit très ouvert, mais qui aimait à s'instruire, moins par des études personnelles qu'en faisant parler les spécialistes, ne se laissa pas d'interroger ce militaire si complet et de faire rapidement provision de science.

Le résultat fut, qu'une fois à Paris, Galliffet qui avait affaire au Ministère, y arriva plein d'enthousiasme et de bienveillance pour son professeur occasionnel, ne tarit pas d'éloges sur son compagnon de route, en vanta copieusement les mérites et insista sur la nécessité de ne pas laisser s'éterniser dans les grades moyens un pareil

Colonel du 63^e d'infanterie à Limoges et le 22 août 1880, colonel du 128^e à Sedan où le choix du Ministre de la Guerre (général Campenon) devait aller le chercher pour exercer au Tonkin, et on sait avec quelle distinction, un commandement dont on lira plus loin les deux phases principales.

Il devait y rester, le temps des deux traversées comprises, du 9 novembre 1884 au 24 avril 1886, y gagner glorieusement, en 1885, ses étoiles de brigadier et sa croix de commandeur, et au retour épouser, comme il a été dit plus haut, la fiancée qu'il avait laissée à Sedan et pour qui il devait être le meilleur des maris, ma cousine, qui eut le double chagrin de ne pas lui donner d'enfants et de lui survivre jusqu'en 1925, dans un déplorable état de santé.

Général COLONNA DE GIOVELLINA.

Une Excursion géologique en Corse

A l'occasion du Centenaire de la Société géologique de France, des fêtes ont été célébrées à Paris, au début de juillet, et surtout des excursions ont été organisées un peu partout, en France et dans l'Afrique du Nord, où les géologues étrangers avaient été invités. L'appel fut entendu et environ 400 géologues de tous les pays du monde se réunirent pour assister à ces fêtes et la plupart ont participé à ces excursions.

J'ai eu l'honneur d'être désigné par la Société géologique pour conduire l'excursion de la Corse. Plusieurs professeurs d'universités étrangères, des docteurs et des ingénieurs des mines, vinrent de plusieurs pays : Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Allemagne, Angleterre et même du Canada et du Congo belge. Ils suivirent avec régularité pendant huit jours l'itinéraire qui avait été fixé et que nous exécutâmes à la lettre. Pendant toute la durée de l'excursion, ces géolo-

officier supérieur dont il était de l'intérêt général de faire un grand chef.

Cette longue causerie, due à un curieux hasard, eut une sérieuse répercussion sur la carrière de Giovanninelli et influa, sans doute, sur sa désignation pour l'Indo-Chine, où il put donner toute sa mesure.

gues ne cessèrent de porter la plus grande attention à la géologie de l'île et ils emportèrent de leur visite leur meilleur souvenir, tant des richesses géologiques et minéralogiques qu'ils purent observer, que des merveilleux panoramas, de la pureté du ciel, de la douceur du climat et aussi des attentions nombreuses que les populations leur prodiguèrent sur leur passage. Nul doute que leur visite ne soit pour la Corse une belle réclame, car ces géologues ont emporté au loin leurs belles impressions et les communiqueront à leurs compatriotes qui auront eux aussi le désir de visiter cette île.

Au point de vue minéralogique et pétrographique, la Corse est un véritable musée de roches éruptives de toutes sortes ; il en existe de très grandes variétés, que l'on peut obtenir avec une belle fraîcheur dans des gisements extrêmement nombreux. Cela tient essentiellement au climat sec de l'île qui préserve la surface des roches cristallines de l'action de l'eau qui les décompose et les désagrège. J'ai montré il y a quelques années, dans cette Revue même, quelles nombreuses espèces de roches éruptives pouvaient être utilisées dans l'industrie pour la construction et la décoration. Les géologues de passage eurent l'occasion d'en extraire des échantillons variés et en quantité considérable ; plusieurs caisses d'échantillons ont pris le chemin des collections de musées ou de laboratoires d'universités étrangères.

Mais ces géologues ont été surtout intéressés par la tectonique et par les effets que ces mouvements orogéniques ont produits sur les roches des divers terrains de la Corse.

Une fois mis en présence des principaux facies de ces terrains, ils purent se rendre compte combien est délicate la liaison des terrains de la Corse avec les continents voisins et combien il reste de problèmes à résoudre, dont l'étude se poursuit en donnant tous les jours des résultats de plus en plus précis pour faire connaître cette tectonique si spéciale.

Il y a deux ans, M. Termier (1) et moi avons publié le résultat d'une campagne de géologues alpins, français et étrangers ; cette campagne fut organisée dans tous les coins importants et difficiles de la Corse. Elle a donné lieu de notre part à un essai de tectonique provisoire, que de nouveaux

(1) Nous avons appris sa mort récente avec un vif regret. Il avait consacré une partie de sa vie si laborieuse à l'étude géologique de notre île, en avait éclairci les origines et il était, avec M. Maury, le savant le plus capable d'expliquer sa formation tectonique, si complexe.

documents nous avaient permis d'esquisser. Néanmoins, des données restent acquises.

Dans ce plan général, la Corse se compose, à l'ouest, d'un socle granitique, probablement autochtone, sur lequel sont venues s'écraser une série de nappes superposées, dirigées de l'Est à l'Ouest. La nappe inférieure est formée par du granite profondément écrasé, portion même du granite autochtone ; ce granite écrasé est surmonté par une épaisseur considérable d'une zone de schistes lustrés avec roches vertes. Il n'y a entre la zone des schistes lustrés et le granite écrasé qu'une petite épaisseur de schistes primaires d'âge inconnu, mais antécarbonifère et que l'on retrouve sur le granite de l'ouest.

Mais au-dessus de la nappe des schistes lustrés et reliée à l'ouest à la nappe du granite écrasé, on trouve en plusieurs points des débris d'une autre nappe formée également à la base par du granite écrasé, auquel est superposé une série de terrains sédimentaires non métamorphiques allant du carbonifère au jurassique supérieur et comprenant aussi des termes du nummulitique. Le granite écrasé peut être très réduit, ou même disparaître et les terrains non métamorphiques peuvent reposer directement sur les schistes lustrés.

Comme cette troisième nappe est reliée à l'ouest à la zone du granite écrasé et par son nummulitique à la zone autochtone, il n'y a pas de doute que cette nappe enracinée à l'ouest ne se soit étalée de l'ouest à l'est. Le terme le plus éloigné de la zone du granite écrasé est le lambau de Maccinaggiu à 80 km de cette dernière. Au sud de Corte, cette nappe n'existe pas. On peut lui attribuer cependant l'affleurement de Pointe de l'Aquila près de Conca.

Cette nappe est donc en contradiction avec les nappes sous-jacentes qui, s'étant déplacées de l'est vers l'ouest, ont une direction générale inverse de la nappe qui les recouvre.

Cette dualité de direction, ou mieux cette anomalie dans les directions des nappes corses a été pendant longtemps l'obstacle sur lequel les géologues étaient arrêtés pour interpréter les phénomènes de la tectonique corse. Mais ces nappes corses, il n'y a pas de doute maintenant, sont des nappes de la grande chaîne alpine dont la Corse n'est qu'un prolongement au Sud ; elles peuvent être reliées avec certitude aux nappes alpines de l'Italie du Nord.

Ces dernières se sont étalées toujours dans une direction Est-Ouest ou Sud-Est - Nord-Ouest. Mais dans la région du Mont-Rose on voit également, comme en Corse, une nappe

de direction inverse à toutes les autres et les géologues alpins sont unanimes aujourd'hui à considérer cette nappe du Mont-Rose, comme un retour en arrière de la nappe du Grand Saint-Bernard encapuchonnant la zone des schistes lustrés.

Donc la nappe corse de direction inverse à celle des schistes lustrés est produite par le même phénomène. Les schistes lustrés, en pénétrant en coin dans la zone du granite, ont écrasé celui-ci et ont produit en arrière un refoulement en sens inverse comprenant une zone de granite écrasé avec sa couverture de terrains sédimentaires non métamorphiques. Rien n'est donc changé à la direction générale des mouvements alpins en Corse.

Outre cette nappe reliée à celle du granite, M. Termier et moi avons signalé, aux environs de Novella, au col même de San Colombanu, mais sur une certaine étendue, la présence d'une autre nappe tout à fait particulière et de faciès identique aux nappes austro-alpines de Suisse et d'Italie.

Elle est constituée de la même manière par les terrains de la série ophiolithique. Cette série comprend des jaspes rouges à radiolaires associés à des calcaires à *Caipionella alpina* et à d'autres terrains tels que des lits de jaspes noirs avec des lits marneux ou d'ardoises fines ; tout l'équivalent de la série des *Argille scaliuse* de la même zone ophiolithique toscane. De plus, cette série se trouve toujours au contact des massifs de roches vertes des diabases (spilit des auteurs) ayant une structure spéciale en mîches avec pellicule de variolite.

Cette formation n'est reliée à aucune autre. Elle repose sur la série granitique peu écrasée et recouverte par une série gréseuse probablement de l'Eocène supérieur ou de l'Oligocène. Certainement, elle doit être reliée vers l'est, à des formations que l'on ne trouve plus dans l'île, mais que l'on trouve en Toscane. Il n'y a ici qu'un simple îlot. Sur notre essai de tectonique, M. Termier et moi lui avons donné le nom de nappe 4.

Mais cette nappe n'est pas encore une nappe simple et, en l'examinant dans le détail, on voit qu'elle est formée par des séries d'écaïlles qui dans leur base contiennent des brèches de friction comprenant des éléments variés et entremêlés de débris d'autres roches telles que des calcaires du carbonifère, du trias, du jurassique et aussi des diabases. Les éléments en sont anguleux, peu broyés et souvent provenus d'une zone peu éloignée.

Enfin, au-dessus de cette nappe de terrains ophiolitiques,

au col même de San Colombanu, un affleurement de roches calcaires dans lequel sont inclus des éléments de granite et de schistes anciens et ne pouvant être reliés à la série ophiolithique, avait été séparé par nous, sous la dénomination de nappe 5, autre débris d'une nappe austro-alpine supérieure. Telle avait été l'interprétation de Steinmann et Staub qui avaient reconnu les caractères de la nappe de Falknis dans les Grisons.

Récemment M. Jadot, à qui nous avons communiqué des échantillons de ce calcaire en a fait une étude micrographique complète et il a montré qu'il y existait une faune de micro-organismes du carbonifère inférieur ; cette faune est en tout semblable à celle qu'il a trouvée également dans le calcaire de Capitellu près Galeria, connu depuis longtemps par d'autres fossiles, comme étant du carbonifère incontestable.

Il en résulte que le calcaire de San Colombanu, s'il ne représente plus une nappe austro-alpine supérieure à la nappe supérieure ophiolitique, peut représenter encore une écaille de la nappe supérieure aux schistes lustrés et dirigée de l'ouest à l'Est, à cause de son analogie avec le calcaire carbonifère du Capitellu.

Telles sont les nappes que l'on trouve en Corse et qui relient cette île d'une manière incontestable aux nappes alpines de l'Italie et de la Suisse

Il est intéressant de signaler que tous les terrains sédimentaires non métamorphiques de la Corse ne sont pas en place ; il n'y a d'exception que pour le nummulitique de Palasca et celui de Solaro ; entre le Tartagine au nord et l'Abbarescu au sud, le nummulitique même est séparé de sa racine et charrié avec le granite écrasé. Nous laissons de côté évidemment tous les terrains post-oligocènes, c'est-à-dire les terrains miocènes et quaternaires.

Mais ce qu'il y a de très important en Corse, ce qu'il y a même de spécial, c'est la profonde modification que les roches ont subi dans leurs charriages. Nulle part au monde les terrains ne sont aussi bouleversés. Très souvent ils sont mélangés sous des épaisseurs variables formant des *mylonites* de grande taille, ou des blocs calcaires sont venus se mélanger avec des schistes ou des grès. Rien n'est plus caractéristique que les brèches que l'on observe dans les tranchées de chemin de fer des gares d'Omessa et du Pont du Vecchiu. Le granite lui-même au parallèle de Corte et surtout le long du Golu dans le défilé de Santa-Regina est écrasé sur une largeur de 20 kilomètres. En certains points, sur

de grandes épaisseurs, il prend l'aspect d'une roche schisteuse où il est difficile d'y reconnaître le granite. Telle aussi la gorge du Fiumorbu en amont de l'Inzecca.

Ces phénomènes, qui indiquent des mouvements orogéniques des plus intenses, caractérisent la géologie de la Corse ; on comprend alors que tous les phénomènes secondaires qui en résultent ne puissent encore être mis toujours à leur place dans ce chaos de terrains charriés et complètement transformés.

La formation des nappes a eu lieu probablement à l'Oligocène, peut-être même pendant toute la durée de la période ; cependant les premiers plissements ont dû avoir lieu pendant l'Eocène supérieur. L'âge des terrains privés de fossiles jusqu'ici et qui sont plus ou moins plissés de cette époque, n'est pas encore suffisamment précisé.

Après la formation des nappes, la mer envahit peu à peu les dépressions qui s'étaient formées et les dépôts miocènes se sont déposés sur le pourtour de l'île à Bonifacio, à Aleria, à St Florent et même à l'intérieur de l'île à Francardo et Ponteleccia.

Ces deux derniers affleurements de terrains miocènes furent visités par les excursionnistes, mais il ne fut pas possible d'étudier les dépôts miocènes de la plaine orientale, ainsi que les terrasses marines et fluviatiles des fleuves.

Parmi les affleurements de terrains examinés, une matinee fut consacrée à la visite du bassin carbonifère d'Osani, le seul qui existe en Corse, où se trouve de la houille. Les géologues purent voir en place une couche de houille d'épaisseur intéressante et que sans doute une étude géologique et minière plus complète permettrait d'exploiter avec fruit.

Telle fut cette excursion en commun qui a montré aux géologues étrangers un coin de géologie méditerranéenne, reliant les îles de la Méditerranée aux chaînes des Alpes de France, d'Italie et de l'Europe centrale et mettant ainsi en relief l'unité de la chaîne alpine.

Eug. MAURY,

Collaborateur de la Carte
Géologique de France.

La Corse aux premiers jours de la Révolution

Le désordre en Corse, pendant l'année 1789, était inquiétant... mais en Balagne, la situation était peut-être plus critique encore. Dès le 29 septembre, Barrin avait signalé qu'une bande d'hommes armés au nombre de dix à douze, venant d'Italie où résidait Clément Paoli, avait débarqué à Algajola et parcourait le pays où elle excitait la rébellion. Plusieurs municipalités fidèles avaient demandé protection et Gaffori voulait y aller personnellement. Il était convaincu qu'avec son prestige et, aussi, un déploiement de forces imposant, tout rentrerait dans l'ordre dans cette province riche et prospère. Mais Barrin l'en empêcha. Depuis le 5 novembre, le commandant en chef ne se sentait plus en sûreté à Bastia et il estimait qu'il n'aurait jamais trop de troupes avec lui (75).

A Calvi, vers le milieu de novembre, la partie avait failli se gâter. A l'exemple de Bastia, la population avait voulu avoir sa milice. La municipalité, encore mal acquise aux idées nouvelles, essayait de s'y opposer. Quand elle ne put plus faire autrement, elle accorda « pour concilier les esprits » qu'une assemblée populaire se réunirait le 12 pour en délibérer. Mais elle prit soin, la veille, de mobiliser ses partisans et, rapporte le procureur du Roi, Panattieri, (76) dans la soirée, « on vit s'introduire des personnes déguisées dans les maisons de Perudi et du sieur Questa qui, avec Piccardi, étaient les chefs du complot ». Les municipaux avaient fait annoncer que le lendemain on distribuerait au peuple deux cents fusils, mais, dans l'intervalle, le sieur Florent, un des Pères du commun et Questa, podestat-major de la piève, avaient présenté une réquisition au commandant et celui-ci « de peur qu'on ne forçât la porte du magasin » leur avait fait remettre 100 fusils et 2.000 cartouches à balle qui furent aussitôt portés dans la maison Perudi sous la garde d'une douzaine de partisans.

Mais la nouvelle en avait transpiré ; les patriotes se portèrent en foule chez le commandant, exigèrent les deux cents fusils promis et, dans une force imposante, désarmèrent leurs

(75) Gaffori à La Tour du Pin, 18 décembre 1789.

(76) Lettre à Coster, procureur-général, 12 novembre 1789.

adversaires. On avait pu craindre un instant une collision des deux partis, mais tout d'un coup les ardeurs belliqueuses tombèrent. A deux heures du matin, toute la ville, armée cependant, mais réconciliée, se rendait chez le commandant, prêtait devant lui serment de fidélité, au Roi, à la loi et à la nation et la nouvelle milice ainsi constituée se portait aux portes de la ville, montant une garde fraternelle.

La sagesse et le calme de Calvi étaient malheureusement un exemple très isolé et à l'Île Rousse toute proche, les plus graves événements se déroulaient qui marquaient l'impuissance définitive du commandement. Arena, personnage considérable dans cette petite cité, y était revenu rentrant de Paris, le 14 novembre, et ce retour, écrivait quelques jours après le capitaine de Salis-Haldenstein, « avait effrayé tout le monde ». Arena, homme énergique, de conviction farouche, avait vu à Paris les députés « patriotes » Saliceti et Cesari-Rocca (77). C'était leur pensée qu'il apportait à ses compatriotes. Il rapportait en outre le tableau fidèle de ce qu'il avait vu dans la capitale, la Bastille prise d'assaut par les milices parisiennes, le peuple de Paris installé à l'Hôtel de Ville, le roi et la reine ramenés violemment de Versailles par une foule en délire...

Dès le lendemain de son arrivée, fort de ces exemples et de son ardente volonté, il appelait chez lui les officiers municipaux, leur parlait en maître et, avec eux, se rendait chez le commandant de place, réclamant 20 fusils qu'il obtenait aussitôt et distribuait à ses partisans. Avec eux, il fait des patrouilles et établit des sentinelles aux portes de ceux qui « sont attachés au gouvernement français ». Devant celle du commandant de place il y en a trois, lesquelles « de temps à autre crient à pleine gueule : « Vive la Nation, Va te faire f... et tout le reste. » (78).

Ceci fait, et en ayant imposé ainsi à toute la ville, Arena convoque une assemblée du peuple. Comme les municipaux qui y sont hostiles se sont réfugiés dans l'église, on va les chercher et, de force, on les y amène, puis on nomme un autre Arena, Philippe-Antoine, chef de la milice.

(77) Dès cette époque les deux autres députés, Buttafoco et l'abbé Peretti, ne comptent plus en Corse et, à Paris, où l'enthousiasme révolutionnaire des Corses est sensiblement moins accentué, le colonel de Petriconi écrit à la date du 29 novembre « qu'il donne toute sa confiance à Cesari-Colonna et à Saliceti, plus accrédités et plus dignes de l'être que certains égoïstes qui ne sont guidés que par leur intérêt particulier ». Arch. Nat F⁷ 3667¹.

(78) Lettre de Salis, Haldenstein.

Depuis ce jour toute la ville leur obéit, par persuasion ou par crainte ; leur maison qui domine la ville est fortifiée et les deux maisons de la barrière de St-Florent sont crénelées. « Nous sommes presque dans une ville assiégée » écrit Salis-Haldestein.

Malheureusement, toutes les lettres de Salis-Haldestein ne parvenaient pas à destination et l'une d'entre elles adressée à Simon de Fabbiani, capitaine aux chasseurs de Roussillon qui tenait la campagne environnante avec une petite troupe armée avec les fusils de Barrin, se trouva interceptée. Salis y exposait « qu'on pourrait entrer à l'île Rousse de nuit, en prenant le chemin de Calvi, en longeant la montagne de Carborio, puis la mer. On entrerait ainsi dans la ville par le derrière du quartier presque sans perdre un homme, étant presque toujours hors de la portée du fusil ». Il ajoutait qu'il n'y avait, par cette route, qu'une petite maisonnette gardée par 8 ou 10 hommes, peut-être 12, et qu'Arena ne disposait en tout que de deux cents partisans suivant les uns, de cent-vingt seulement selon les autres, « tous de pure canaille ».

Ayant en mains cette lettre qui attestait l'entente de la troupe et des contre-révolutionnaires, Arena réunit le Comité patriotique et somma en son nom le commandant de la place, major de Turby, de quitter les casernes « sur le champ, faute de quoi il sera fait feu sur la troupe. » (79). Turby, dignement, répondit que son devoir était de rester et qu'il resterait, et, soit qu'Arena n'eût pas encore toutes ses forces en mains, soit que l'attitude décidée de Turby l'eût intimidé, il n'insista pas et se contenta de tenir la troupe en observation dans la citadelle. Mais bientôt il se reprit à parler en maître. Au comte de Gaspari que Barrin avait envoyé de Bastia pour tenter de lui faire rendre ses armes par la persuasion, il avait répondu qu'elles étaient entre les mains de la milice nationale, que celle-ci était autorisée et que, par suite, elle les conserverait. Gaspari s'était retiré et Arena passa à l'offensive.

La petite bande des Fabbiani qui tenait la campagne dans les environs venait en effet de remporter un succès. Les arénistes qui avaient proclamé la loi martiale à Sta-Reparrata, arboré le drapeau rouge sur le couvent des Capucins et installé une municipalité à eux favorable avec Fondacci

comme podestat, Savelli et Segni comme Pères du commun, venaient d'en être chassés après un brillant coup de main. Joseph-Marie de Fabbiani, lieutenant-colonel réformé du Régiment provincial, André de Fabbiani, capitaine réformé, Simon de Fabbiani, capitaine aux chasseurs de Roussillon, aidés de Grégoire Vincenti, Antoine Padovani, Pierre-Antoine Rosaguti, François Leoni, et d'une trentaine de partisans, étaient tombés à l'improviste sur la petite ville le 8 décembre, avaient mis en fuite les arenistes et installé une nouvelle municipalité, réclamant « justice contre des hommes qui se sont permis des excès dont le despotisme oriental rougirait même. »

Les fuyards de Sta Reparata avaient apporté l'alarme jusque dans l'île Rousse. Sous peine de perdre la partie, Arena devait agir au plus vite.

Aussitôt, il mande à nouveau Turby et lui fait une scène violente, le sommant de lui remettre les clefs de la ville. Comme Turby s'y refuse, Arena le couche en joue tandis que son frère Philippe fait mine de vouloir le ligoter. Mais Turby fait bonne contenance et il réussit une fois encore à en imposer à son adversaire qui se contente de sa parole d'honneur qu'il répond de sa troupe.

Arena se tourne alors vers Barrin qui tremble dans Bastia. « Une colonie comme la nôtre, lui écrit-il, n'est pas une citadelle ni une place de guerre et les clefs doivent en appartenir aux officiers municipaux. A Paris, c'est Bailly qui a présenté au roi les clefs de la ville... » Mais, s'il se défend d'avoir des intentions hostiles, il veut du moins que son pays « ait la liberté et les lois de la nation française. » « Je veux, dit-il, inspirer ces sentiments à tous mes compatriotes et tous ceux qui ne pensent pas m'aimer, me voyant dévoué à ces principes, seront bien forcés de m'estimer. Au surplus, je ne suis responsable qu'à l'Assemblée Nationale et je crois qu'en suivant ses décrets et ses principes, je ne suis pas dans le cas d'en rendre compte à M. Turby ».

Barrin ne savait que faire. Turby, incontestablement, ne pouvait rester à l'île Rousse sans qu'il y eût à bref délai un conflit sanglant, et c'est ce que, à tout prix, le commandant en chef voulait éviter. Il donna donc l'ordre à la compagnie de Salis de quitter la ville et décida qu'elle serait remplacée par une compagnie du Régiment provincial que Gaffori viendrait installer. Gaffori insistait beaucoup pour diriger cette expédition et il se proposait d'en faire une opération vigoureuse qui ferait rentrer dans l'ordre Arena et ses partisans.

Encore que leurs points de vue fussent complètement différents, les deux chefs militaires n'en étaient point encore à une hostilité déclarée. Barrin, même, rendant compte de son projet au cabinet de Versailles faisait un vif éloge de son lieutenant. « Cet officier général, écrivait-il, mène depuis un mois une vie bien active et bien ruineuse pour sa santé et pour ses finances. Trouvez bon que j'implore vos bontés auprès du Roi pour lui faire accorder un traitement ou fixe ou momentané. Je crois qu'il n'en a point. » (80)

Mais cette bonne harmonie était plus apparente que réelle. Moins de quinze jours après, en tout cas, le revirement était complet. Le comité de Bastia, ayant appris que Gaffori allait se rendre en Balagne, s'était transporté auprès de Barrin et avait exigé qu'il y renonçât. Il avait même demandé au commandant en chef une promesse écrite qu'il ne s'y rendrait pas. Barrin n'avait pas capitulé aussi complètement. Il n'admettait pas en effet qu'on doutât de sa parole dès qu'il l'avait donnée, mais il avait promis verbalement et il devait tenir sa promesse. Gaffori fut invité à s'abstenir et, comme le commandant en chef prévoyait le conflit qui allait en résulter, il s'empessa d'en rendre compte à Versailles.

« Je crains, écrivait-il, que jusqu'à présent notre très bonne intelligence entre M. Gaffori et moi ne s'altère parce que notre sentiment sur la conduite à tenir n'est plus le même. M. le général Gaffori est attaché comme il le doit au gouvernement, très actif et plein de bonne volonté, mais il est Corse et, en cette qualité, très jaloué par ses compatriotes qui ne lui pardonnent pas d'avoir plus de considération qu'eux. » (81)

Engagée de cette façon, en face d'un homme aussi déterminé qu'Arena, la relève de la garnison de l'île Rousse devait aboutir à un échec complet, Barrin lui-même n'en doutait pas. « Je ne serais pas étonné, dit-il dans cette même lettre, que M. Arena ne refuse l'entrée de cette troupe à l'île Rousse et je pense que M. de Turby emploiera les seules armes dont il puisse faire usage dans sa position. Il renverra la nouvelle garnison et fera un procès-verbal du refus de la municipalité. Voilà, ajoutait-il tristement, où est réduit le commandant de la Corse qui n'y commande assurément point. »

Turby n'eut même point à dresser de procès-verbal. Il ve-

(80) Barrin à La Tour du Pin, 4 décembre 1789.

(81) Barrin à La Tour du Pin, 19 décembre 1789.

nait d'évacuer la ville quand la compagnie du Régiment provincial se présenta. Comme il était prévu, le capitaine de Frediani qui la commandait s'en vit refuser l'entrée par 500 paysans qui barraient la porte avec un canon. « La ville ayant des milices, répondit Arena, sera gardée et soignée pour la Nation et pour le Roi. On prie en conséquence M. de Frediani de faire retirer son détachement. »

Les deux malheureuses troupes trouvèrent un refuge à Algajola. Cette ville, rivale de tout temps de sa voisine, s'empressa de les accueillir et s'en expliqua naïvement.

« Nous nous sommes fait une fête, écrivaient dans une adresse, le podestat Balestrino et les deux Pères du commun, Padroni et Giuliani, d'avoir trouvé l'occasion de donner au Roi et à la Nation les preuves de notre zèle, de notre patriotisme et de notre amour pour la tranquillité et le bien de l'Etat. Notre ville autrefois opulente a toujours été la résidence du gouvernement de la Balagne. Elle a été toujours dévouée à ses souverains et cependant, au moment de la réunion de la Corse à la France, elle perdit le gouverneur et la justice, et, n'ayant jamais eu de part aux bienfaits du gouvernement, elle est enfin réduite à la misère.

« Nous osons vous demander que M. de Turby et l'état-major de l'île Rousse soient fixés ici à perpétuité afin de récompenser un peuple dont la fidélité est à toute épreuve. »

Malheureusement, le loyalisme d'Algajola était un fait isolé. Dans le Nebbiu, la guerre civile battait son plein entre les Boccheciampe et les Murati. Calvi même, fidèle naguère encore, venait de prendre une délibération pour dire que si Gaffori voulait s'y rendre, « le podestat et six députés iraient au devant de lui pour l'en empêcher ».

Barrin ne savait plus quel parti prendre. Le 4 Décembre, renouvelant une demande dix fois faite depuis six mois, il a demandé qu'on l'autorise à se rendre à Paris pour expliquer sa conduite. « A quelque risque que je puisse m'exposer, écrivait-il, je ne vois rien de pis que rester ici ». Le 22, il rend compte du renvoi de Turby et du refus qu'on a opposé à l'entrée à l'île Rousse de la compagnie du Provincial. « Il n'y a plus rien à faire, dit-il, pour l'île Rousse et il faut la considérer comme perdue. » Lui-même ne se sent plus en sécurité dans la citadelle de Bastia. Dans son trouble, il s'accuse de la tournure qu'ont prise les événements et il pense que « peut-être c'est sa distribution d'armes aux Fabiani et aux Boccheciampe qui a inquiété. »

Gaffori ne garde bientôt plus de mesure avec lui. « Est-ce

donc vous, Monsieur le Vicomte, lui écrit-il, (82) qui voulez abandonner toutes les places du Roi au premier venu qui voudra s'en emparer ? Si c'est le commandant de la province qui, en conséquence des ordres, doive et veuille tout abandonner, que ce commandant sorte quelque part où je puisse m'assurer qu'il est en liberté et, dans ce cas, qu'il me donne des ordres de tout donner au diable, je l'exécuterai sans balancer. Autrement, je serai obligé de n'écouter que ce que je croirai nécessaire pour le service du Roi et le bien de mon pays ».

« Voyez, Monsieur le Vicomte, à quel point de désespoir vous nous mettez. Mettez-moi dans le cas d'agir ou de me rendre nul sans courir le blâme de ceux qui seront obligés de juger ma conduite. Je ne crains pas d'être le plus faible. Outre le Régiment provincial qu'on cherche à corrompre, je trouverai assez de bons citoyens qui risqueront leur vie pour le service du Roi et le bien de la patrie. »

Agir, donner des ordres. Barrin, depuis longtemps n'en était plus là. Tout au plus consentait-il encore à parlementer. Il envoya à Arena le colonel Raphaël de Casabianca, se flattant qu'il pourrait, avec des ménagements, amener le dictateur de l'île Rousse à recevoir des troupes. Casabianca trouva la ville « pleine de gens tirés de Bastia, du Nebbiu, de Balagne, du Rostinu » et il put ainsi mesurer l'ampleur du mouvement. Il fut reçu avec tous les égards désirables ; les autorités lui dirent poliment qu'on l'accueillait « avec confiance, avec la conviction qu'il aurait pour la ville les mêmes principes qu'il avait suivis dans les autres parties de la Corse et qui lui attireraient l'estime générale ainsi que la confiance de la nation », mais quand à obtenir quelque chose, ce fut peine inutile, et Casabianca emporta seulement la copie d'une brève délibération dans laquelle « on renouvelait la protestation que l'île-Rousse était entièrement dévouée à l'Assemblée Nationale et que tous ses habitants n'avaient d'autre ambition que de vivre et mourir fidèles à la nation française ainsi qu'au Roi ». (83)

Elle était en tous cas bien perdue pour l'autorité et Arena y régnait en maître incontesté. Tous les approvisionnements étaient entre ses mains ; 4 pièces d'artillerie de fer, dont 2 de

(82) Gaffori à Barrin, 20 décembre 1789. — Gaffori était alors à Corte.

(83) 21 décembre 1789. Lettre de Costa de Castellana, colonel du Régiment provincial.

24 à la tour de l'île St-Pierre, et 2 de 12 aux casernes assuraient sa défense. Bientôt, elle se mettait en communication avec Livourne où se tenait Clément Paoli. Leonetti, neveu du héros de l'indépendance, en ramenait 800 fusils. Une note de police du 14 janvier 1790 signale qu'à cette date le bateau du patron Sabatini, de Capraja, embarque à Livourne pour l'île-Rousse Tibbiano et Pierre Antonelli, (de Zilia), Pierre Marie Savelli, de Sta-Reparata et Antoine Léonard Monti, (de Palasca), avec des fusils, de la poudre et des munitions. Une autre note du 20 annonce qu'Achille Murati et Raphaël de Casabianca lui-même se sont rendus en Toscane pour déterminer Clément Paoli à venir préparer le retour de son frère et, en attendant, revenaient avec 700 nouveaux fusils sur le bateau du patron Cecconi qui les avait amenés. (84)

Des partis armés se montrent dans la campagne et jusque dans les environs immédiats de Bastia ; (85) Achille Murati commande à une bande déterminée de 80 hommes, Paolo Murati, de Bastia, en a 40 sous ses ordres, Bernardini, de Pietralba, 37, le fils de giò Pasquinu, de Rostinu, 30, Congioni, de Casaquini 30, Saliceti, de Loretu 20, Romaninu, de Giocatogiu d'Ampugnani 22... (86).

« Toute la Corse est armée, presque toutes les assemblées finissent par le cri de « Vive Paoli », écrit Luce de Gaspari, dès le 12 décembre. De l'île Rousse, des placards sont répandus où Paoli est appelé « notre libérateur, notre génie tutélaire » (87) et l'enthousiasme national est encore excité par les lettres de Gentili, de Cesari-Rocca et de Saliceti adressées à Achille Murati et que celui-ci a fait imprimer et répandre à profusion.

Barrin est comme écrasé par tant d'événements. Il devenait évident que le maître de la Corse n'était plus lui mais Arena et que, demain, ce serait Paoli. Et, comme il rendait compte à Paris, il ajoutait cette naïve réflexion « Comme Arena n'est pas riche, je me demande d'où il tire les fonds qui lui permettent de nourrir et de traiter tous ces gens armés. Je ne crois pas encore à un projet de révolte contre la France, mais ce concours de milices de différentes provinces me paraît extraordinaire. » (88)

(84) Note de police du 20 janvier 1790.

(85) Note de police du 9 janvier 1790.

(86) Note de police sans date.

(87) Lettre de Coster, procureur général, 14 janvier 1790.

(88) Barrin à La Tour du Pin, 31 décembre 1789.

« Les décrets de l'Assemblée sur la Constitution des municipalités vont causer un grand mouvement, écrit-il encore, et cette secousse pourrait avoir d'autant plus de suite que la plupart des habitants sont armés... Les milices vont ajouter au gâchis. A Bastia, il y a 76 officiers et 1.200 miliciens. Dans les campagnes où on ne peut compter 80 hommes en état de porter les armes, tous veulent en être et avoir des fusils. Ils ne sont aux ordres de personne que des plus entreprenants et s'en servent pour imposer à leurs ennemis et donner de la supériorité à leur parti. » (89)

Barrin ne comprenait pas. Louis XVI non plus n'avait rien compris à la prise de la Bastille et, sur son memento, à la date du 14 juillet 1789, il avait écrit « Rien ». Barrin avait pourtant raison de ne pas croire à un projet de révolte contre la France. La Corse, bien qu'en armes à cette fin de décembre 1789, n'y songeait point. Au contraire, que ce fût à Bastia ou à Ajaccio, à Sartène ou à l'Île Rousse même, elle n'avait qu'une voix pour réclamer, en même temps que le retour du héros national, Paoli, une union plus étroite avec la France, pour demander à être — enfin — partie intégrante de la nation française, ainsi que l'Assemblée, solennellement, l'avait proclamé, sans que le décret, comme tant d'autres, ait encore été envoyé et promulgué en Corse.

Ce ne fut qu'à la fin de décembre qu'on en eut connaissance et encore ce ne fut que par les journaux et par des lettres particulières. La nouvelle en fut accueillie, comme bien l'on pense, par des transports d'allégresse. A Ajaccio, on illumina. Sur la maison du lieutenant Bonaparte on voyait une banderolle avec ces mots : « Vive la Nation ! Vive Paoli ! Vive Mirabeau ! » et la Ferrandière, qui assistait impuissant à ces manifestations d'enthousiasme dont il n'augurait rien de bon, disait en rendant compte : « Ce jeune officier a été élevé à l'École militaire, sa sœur à St-Cyr et sa mère comblée des bienfaits du Gouvernement. Cet officier serait bien mieux à son corps, car il fermente sans cesse. » (90)

A Bastia, on en fêta la nouvelle par une cérémonie solennelle dont le *Moniteur* du 29 Janvier 1790 nous a laissé la description.

« L'heureuse nouvelle du décret parvient au Comité de la ville. Tous les cœurs en sont pénétrés et leurs premiers

(89) Barrin à La Tour du Pin, 19 janvier 1790.

(90) La Ferrandière à la Tour du Pin, 26 décembre 1789.

vœux sont de rendre des actions de grâce à l'Être suprême. M. de Varese, président, en fait la proposition et est aussitôt autorisé à écrire, au nom du Comité de la capitale, à tous les évêques de Corse pour les inviter à faire chanter dans toutes les églises de leur diocèse un *Te Deum* solennel. Cette demande a été accueillie avec un égal empressement. M. l'évêque de Bastia, entre autres, s'est distingué par un zèle vraiment remarquable. C'est avec une simplicité apostolique qu'il a répandu l'onction la plus tendre sur les sentiments dont il est animé pour le troupeau confié à ses soins.

« Le dimanche 27 décembre a été le jour choisi pour la célébration de cette sainte cérémonie. Toutes les cloches de la ville l'ont annoncée à l'heure de midi. L'évêque de Sagone, qui se trouvait à Bastia, le Chapitre, tout le clergé séculier et régulier et tous les corps militaires et civils y ont été invités. Ils s'y sont rendus accompagnés et suivis d'une foule immense de citoyens de tous ordres. M. le vicomte de Barrin, commandant en chef, a précédé le Conseil supérieur en robe rouge. On n'a pas vu au nombre des magistrats qui le composent M. Morelli, ni M. Belgodere de Bagnaja, membres du Comité. L'un et l'autre ont préféré y paraître en cette dernière qualité, s'honorant plus (d'après l'avis ouvert en plein Comité par M. Belgodere de Bagnaja) du simple titre de citoyen que du rang de magistrat, dans une circonstance où le bonheur de la Corse intéresse si particulièrement tous les citoyens.

Avant de commencer l'auguste cérémonie, M. de Varese, président du Comité, a présenté à l'autel une jeune fille dotée par lui, pour recevoir la bénédiction nuptiale avec le jeune homme qui l'épouse. Ce mariage, emblème de l'union indissoluble de la Corse à l'empire français, ne pouvait être contracté sous de plus heureux auspices. Les nouveaux époux, reconduits à leur place, M. l'évêque de Bastia s'est levé et a prononcé un discours éloquent et patriotique sur l'objet qui réunissait tous les habitants de la capitale: Il a béni l'Éternel, le maître de l'ordre et des temps, d'avoir amené l'heureuse journée dans laquelle un peuple généreux et libre a adopté pour jamais une nation brave et guerrière qui, dans tous les temps, s'était montrée l'ennemie du despotisme altier et avait exposé ses biens et sa vie pour recouvrer la liberté qu'elle venait enfin d'obtenir. « Il n'est point, s'est écrié le digne prélat, de plus beau nom que celui de Français ! Il désigne des hommes libres, soumis volontairement et inviolablement attachés au souverain qu'il se sont donné. Les Corses font actuellement partie de cette nation

puissante. C'est l'héritage d'Abraham et d'Isaac qui leur est assuré. Que le Ciel en reçoive nos plus sincères actions de grâces ! « Et, terminant ce discours, dont on regrette de ne pouvoir rapporter tous les traits touchants, le prélat a entonné avec un saint enthousiasme le *Te Deum laudamus*.

A cet instant, toutes les cloches de la ville, les canons des remparts, les salves de la troupe nationale, le bruit des boîtes se sont fait entendre. Les bâtiments du port ont déployé leurs pavillons ; celui de France l'était sur la citadelle. L'éclatant signal des foudres guerrières a été répété trois fois. Une musique nombreuse a chanté le *Te Deum* et le psaume *Exaudiat*, après lesquels l'évêque de Bastia a donné la bénédiction du Saint Sacrement. En sortant de l'église, le corps de la ville et le Comité, précédés de la musique militaire et entourés de tous les officiers de la garde nationale, dans le même ordre qu'ils étaient entrés dans la cathédrale, se sont rendus sur la place où l'on avait préparé un feu de joie surmonté d'un drapeau aux armes de la France mêlées à celles de la Corse et de la ville de Bastia. M. Caraffa, maire de la ville, et M. de Varese, président du Comité, tenant chacun une torche de cire blanche, ont mis le feu au bûcher, aux cris répétés de : Vivè la Nation ! La Loi ! Le Roi ! et la Liberté ! Pour terminer ce jour mémorable, les citoyens ont volontairement illuminé la façade de leurs maisons ».

Il y avait bien longtemps que le vicomte de Barrin, commandant en chef de l'île de Corse, n'avait paru aussi librement dans sa bonne ville de Bastia, et au rang qui lui appartenait. Ce fut aussi la dernière fois.

Renfermé dans la citadelle, n'ayant plus aucune action sur ses propres troupes, encore moins sur les milices ou sur les autorités populaires, il ne paraît plus guère avoir attiré que deux fois l'attention publique. La première, le 18 avril 1790, pour essayer de dissuader le colonel de Rully de résister aux décrets qui rappelaient sur le continent le régiment du Maine, ce qui lui valut, dit-on, cette réponse du colonel : « Je ne vous reconnais plus pour mon chef, vous n'êtes qu'un général de capucins ». La seconde, le 18 juillet suivant, pour aller s'incliner devant Paoli qui revenait d'exil, accueilli par les explosions d'une allégresse générale.

Aussi bien, son rappel, décidé depuis longtemps déjà en haut lieu, n'allait-il plus tarder. Le 18 décembre, une lettre partait de Paris qu'il reçut le 4 janvier, lui notifiant son

remplacement par le duc de Biron (91). On peut être assuré qu'il en éprouva la plus vive satisfaction et, dès le 5, il écrivait à La Tour du Pin pour lui exprimer ses remerciements.

Le vicomte de Barrin, vaillant soldat, mais cœur trop sensible et trop généreux, au milieu d'une révolution dont les audaces bouleversaient son esprit timoré, n'était plus, depuis longtemps, qu'une autorité purement nominale, un reste oublié d'un état de choses qui avait eu sa grandeur, mais qui était maintenant aboli. Son départ ou son maintien ne pouvait plus affecter en aucune manière la marche vertigineuse de la révolution corse et rien maintenant — pas même Paoli — ne devait plus l'arrêter.

FIN

Emile FRANCESCHINI.



La question du Cédratier

Les journaux ont certainement appris à nos lecteurs que la Révolution agitait le Brésil et que fédéraux et insurgés se battaient avec acharnement. Mais tous n'auront pas été informés de la cause qui mettait aux prises, d'une manière sanglante, les citoyens de la même République. C'est tout simplement la question du café. La culture de ce produit alimentaire est la principale occupation des Brésiliens, sa production atteint le chiffre énorme de 1.200.000.000 de kilogs, en augmentation de 270 millions sur celui de 1926, soit près de trois fois celle du monde entier. Cette rubiacée constitue le plus abondant des revenus de cet état américain. Pendant plusieurs années, celles de la guerre et de l'après-guerre, les planteurs ont vendu à des prix élevés leur marchandise. Les bénéfiques ont incité de nombreux Brésiliens et beaucoup d'autres états à étendre la surface des terres cultivées en caféiers. La surproduction est venue en même temps que la crise économique dont le monde entier souffre en cette année 1930,

(91) Biron, retenu aux armées, ne devait jamais exercer ce commandement.

et, par contre-coup, les prix de vente ont fléchi à tel point que les planteurs mécontents s'en prennent à leur gouvernement et le renversent. Comme si le désordre et la destruc-



Une plantation de Cédriers

(Nos petits propriétaires ont transformé leur jardin en verger de médiocre étendue, à l'exemple de celui-ci. Aussi ont-ils besoin de s'entendre pour grouper leurs fruits et en faciliter la vente).

(Cliché A. Ambrosi)

tion pouvaient augmenter le nombre des consommateurs de café, ou faciliter l'écoulement d'une denrée, secondaire pour l'alimentation.

Le malheur qui échoit aux Brésiliens, gâtés par leurs succès commerciaux, est arrivé à nos Français du midi. Sans aller jusqu'à la révolution, les vigneronns ont crié leurs doléances. Toute proportion gardée, c'est la même mésaventure qui frappe nos cultivateurs de cédratier en Corse. Au cours du récent voyage annuel que nous effectuons religieusement dans la petite patrie, nous avons eu connaissance des craintes que nos agriculteurs concevaient pour la prochaine campagne de vente et les journaux insulaires, depuis notre retour, nous ont appris que ces craintes s'étaient réalisées. La vente du cédrat sera difficile ; les cours sont tombés à des prix dérisoires. On parle couramment de cinquante francs le quintal.

Nous comprenons le découragement et la colère de nos arboriculteurs. Cette rémunération de leurs efforts reste bien inférieure à la valeur de leur travail et à leurs espoirs. Il y a quelques années, le cédrat fut la source de fortunes énormes : il atteignit le prix de 700 francs le quintal et de 800 en quelques cas. Comment notre pays n'aurait-il pas été grisé ? Quelques habitants, que nous connaissons bien, allèrent jusqu'à arracher leurs orangers ou leurs ceps de vigne et les remplacèrent par des plants de cédratier. L'engouement devenait général. Le même état d'esprit se manifesta ailleurs, en Calabre, en Sicile, en Grèce, en Orient ; les Etats-Unis, consommateurs importants d'un fruit qui ne peut se manger que confit, décidèrent à leur tour de planter cet agrume dans leurs belles vallées de Californie. La culture en prit aussitôt une importance énorme, grâce à la technique et aux capitaux américains. Les conséquences n'ont pas tardé à devenir sensibles. Chaque année, depuis 1924, les cours ont lentement fléchi. En 1929, la vente des cédrats corses fut difficile ; une partie de notre récolte pourrit dans les celliers. En 1930, la surproduction est venue. Le kilog de ce fruit est passé de 5 francs à 0.50 centimes.

En de telles aventures, la raison à têt fait de perdre tous ses droits. La ruine est mauvaise conseillère ; les victimes accusent des adversaires imaginaires. Les spéculateurs leur paraissent être la cause de leur malheur. C'est du moins, semble-t-il, ce que dit un ordre du jour qu'un Syndicat agricole de notre pays a fait insérer par la presse.

« Considérant qu'aucun facteur ne justifie l'affaiblissement des cours de plus de 500 francs, comparativement à ceux pratiqués l'année dernière, lorsque la récolte, manifestement déficitaire, permettait d'espérer au contraire un relèvement des prix ; considérant que les fluctuations de cette

nature sont à la fois préjudiciables à la culture et à l'industrie du produit et qu'elles ne peuvent que servir aux intérêts de la spéculation,

« Décident de surseoir à la coupe de leurs fruits et d'abandonner leurs récoltes si des prix plus avantageux ne leur sont offerts. Considérant, d'autre part, qu'une décision de ce genre serait inopérante si elle n'était suivie par la totalité des producteurs du département, font appel à la solidarité de chacun dans l'intérêt de tous.

« Considérant enfin que dans toute transaction la loi de l'offre et de la demande constitue la règle générale et que pour les cédrats exceptés les acheteurs sont à la fois juge et partie ; décident de constituer un organisme syndical dans chaque centre producteur, avec une fédération départementale, afin de négocier en accord avec les acheteurs, et des commissions paritaires destinées à établir périodiquement les cours de vente en se basant sur les statistiques du jour et la qualité des produits. »

Ici nous ne prenons parti ni pour les agriculteurs ni pour les commerçants. Nous déplorons sincèrement la crise dont un groupe de nos compatriotes va souffrir et regrettons de même que notre île soit privée du revenu important de ces dernières années. Ne vaut-il pas mieux avoir des concitoyens riches que de vivre au milieu de gens misérables. Pour les Corses surtout la solidarité n'a jamais été un vain mot. Mais il nous a paru que ce fléchissement catastrophique des prix ne pouvait pas être uniquement causé par la cupidité de quelques acheteurs. Nous avons donc demandé à l'homme qui connaît le mieux cette question des cédrats pour en avoir fait l'occupation principale de sa vie entière, de nous donner son avis (1). Voici sa réponse. Elle mérite qu'on y réfléchisse sans colère.

« L'actuelle situation du marché des cédrats n'est pas une mésaventure pour les agriculteurs seulement, mais pour les industriels aussi. Comme je l'ai déclaré dans toutes mes études antérieures depuis plus de vingt-cinq ans, les prix du cédrat frais correspondent forcément à ceux du cédrat confit. Ces dernières années et pour ne citer que les deux dernières, le fruit a été payé en Corse 7 fr. 50 et ensuite 5 fr. 50 le kilog, gros et petits fruits. En Calabre, les prix ont été en

(1) Avons-nous besoin ici de citer le nom de M. Vincentelli, d'Anvers.

général légèrement inférieurs, mais toujours d'un niveau élevé. Pendant ce temps les écorces de citrons se vendaient au dixième environ du prix du cédrat. Or elles remplissent un but à peu près identique ; elles sont, comme le cédrat, coupées en petits cubes et mélangées aux pâtes, gâteaux, pains d'épices, etc. Elles se vendent actuellement 2 fr. 60 le kilog.

« Par conséquent à mesure que la consommation du cédrat diminuait par suite de son prix élevé, la production augmentait partout, dans toute l'Europe et même en Amérique, où nos compatriotes de Porto-Rico ont fait de grandes plantations. Ils ont livré à nos anciens clients de New-York des cédrats salés et même confits, en fortes quantités depuis trois ans (2).

« Par la suite, on s'est répété que la culture du cédrat était très avantageuse et des étrangers sont même venus en Corse, comme ils sont allés en Algérie, en Tunisie et au Maroc, pour se livrer à cette occupation. En Palestine, surtout dans les environs de Tel Aviv, où se trouvaient d'abord quelques arbres servant à livrer les cédrats frais qu'utilisait le culte israélite, des producteurs ont offert jusqu'à 50 et 60.000 kilogs de cédrats. Ils les ont dirigés sur le marché de Hambourg où il y en a encore de disponibles. Mais c'est principalement en Italie, où les services techniques du ministère de l'Agriculture ont donné les instructions les plus précises et les conseils les plus éclairés, que les plantations se sont développées sur la plus grande échelle. La production a dépassé cette année, en Calabre, 5.000 tonnes.

« Or le centre principal de la confiserie du cédrat, je l'ai souvent dit, mais on n'en a fait aucun cas, se trouve à Livourne. Là, depuis plus d'un demi-siècle existe une demi-douzaine de fabriques dont les acheteurs donnent le ton au marché. De même ces fabricants, détenteurs d'un stock élevé de la dernière récolte payé cher, se rendant compte qu'une abondante récolte allait venir ce mois-ci, se sont depuis des mois déjà ingénies à liquider leurs fruits anciens. C'est ainsi que de chute en chute le prix du cédrat confit sur le marché d'Amsterdam est tombé de 120 florins les 100 kilogs à celui d'aujourd'hui 50 florins.

« Un autre fait est venu aggraver la situation déjà mauvaise. C'est l'élévation du droit de douane aux Etat-Unis

(2) On sait que les Etats-Unis cherchent à se passer de plus en plus de l'Europe et à produire pour leurs besoins.

d'Amérique et aussi sa très longue discussion qui, durant des semaines, a entravé les affaires.

« En Allemagne les droits de douane sur les cédrats confits dépassent leur propre valeur. En Angleterre et dans tous les autres pays, des droits de plus en plus élevés sont venus frapper ce produit à son entrée. En ce moment même le prix des cédrats verts, en Calabre, oscille entre 40 et 45 lire les cent kilogs pour le gros. Des ventes en cédrats salés, nouvelle récolte, gros fruits, sont faites à 105 lire à Londres et les fruits livrés l'an dernier à 550 ne trouvent plus acheteur. »

Voilà un ensemble d'observations qui permettront de se rendre compte de la situation réelle.

On ne peut certes pas nier la clarté et la simplicité des observations de notre correspondant, dont le patriotisme a toujours prévalu sur le simple intérêt. Nous en sommes garant. Les raisons de la crise qu'il énumère en cette lettre sont sans doute suffisantes. Les producteurs ne les admettront peut-être pas et continueront à se plaindre. Mais il leur appartient de s'organiser et de se défendre. Qu'ils mettent à la tête de leur syndicat un homme ayant le sens des affaires et qui, après s'être instruit des conditions du marché, saura discuter froidement et commercialement avec les acheteurs. Qu'ils tentent même de fonder une fabrique locale (3) qui consommerait la production corse et en assurerait l'écoulement par la vente sur place ou au dehors. Mais surtout que la mésaventure dont nos compatriotes souffrent leur apprenne : 1° que la monoculture est un danger social ; 2° que le règne du cédrat est sans doute terminé et 3° que l'heure est venue de l'entente et de l'organisation pour le profit commun.

A. AMBROSI.

(3) C'était le projet formé par M. Vincentelli, dans l'année qui suivit la dernière guerre, mais les concours lui manquèrent et il échoua.

A propos de Colomb

Dans un précédent numéro de la Revue (mars-avril 1930), nous avons signalé la conférence sur Colomb qu'avait faite le chanoine Castaing, à Marseille, pour démontrer que la nationalité corse de l'illustre navigateur ne pouvait pas être mise en doute. Nous avons fait suivre notre communiqué de quelques remarques, pleines de réticences, de M. Graziani, l'archiviste bien connu, et des considérations peu courtoises de *Mediterranea*, revue publiée à Cagliari, pour prouver que les partisans des thèses adverses demeuraient sur leurs positions.

Nous avons reçu à ce propos une aimable lettre d'un de nos plus distingués correspondants, M. le Professeur Angelelli, de Versailles, traduisant l'irritation que les commentateurs du périodique italien leur avaient inspirée et ajoutant à la discussion un fait peu connu en faveur de la thèse Corse. L'argumentation de M. Angelelli nous a paru digne de figurer ici, car nous tenons, impartialement, à recueillir et à divulguer toutes les données d'un problème purement historique. La voici.

« Plusieurs compatriotes et moi-même avons été choqués de la publicité donnée par la *Revue de la Corse* aux critiques faites à la conférence de l'abbé Castaing. Les preuves qu'il a fournies ne sont pas « d'une faiblesse aussi notoire » qu'on le dit. Ce digne ecclésiastique en effet est d'une sincérité aussi respectable que sa documentation. Permettez-moi de vous donner franchement mon avis sur sa conférence, qu'il a prononcée peut-être vingt-fois en France, dans plusieurs villes, et qu'il a répétée à Marseille en février, de même qu'à Versailles. Je l'ai suivie avec attention. Mon opinion est faite. Certes le conférencier n'a pas prouvé mathématiquement que Christophe Colomb était né à Calvi. Cette preuve mathématique consisterait, en somme, à exhiber l'acte de naissance de Colomb. Or personne n'a jamais découvert cet acte, ni à Gênes, ni à Calvi. Pour celle-ci, l'acte a peut-être disparu lors de l'incendie de l'église de Calvi, allumé par des Génois. Mais à Gênes, à Milan et ailleurs, sont encore debout les églises qui existaient du temps de Colomb et dans les archives desquelles on trouve les actes de baptême des contemporains du navigateur. Comment se fait-il qu'on n'y ait jamais découvert la moindre trace de la naissance ou du baptême de Colomb ?

Le chanoine Castaing ne prouve donc pas par a + b que Colomb avait vu le jour à Calvi. Sa conférence consiste surtout à montrer que les preuves des Italiens, des Espagnols et autres reposent sur des affirmations gratuites, inconsistantes, ou sur des jeux de mots. La Rivière de Gênes, en Espagne, est la dernière trouvaille du genre. Pur effet de l'imagination ultra-méridionale ! Cependant le chanoine cite un fait qui tendrait à confirmer la nationalité corse du découvreur de l'Amérique. Il y a une trentaine d'années, le prince R. Bonaparte fit faire des fouilles à Haïti, puisque c'est aux Antilles qu'aborda Colomb. On découvrit, à l'endroit même où s'étaient retranchés les compagnons du navigateur, assiégés par les Indiens, une pierre sur laquelle étaient gravés ces mots : « Maudit soit le Corse qui nous a amenés ici ». Et voici quelle serait la signification de cet anathème. Christophe Colomb était reparti pour l'Espagne. Il fit, paraît-il, quatre voyages entre les Antilles et le Continent européen. Il avait laissé à Haïti quelques-uns de ses compagnons et ceux-ci, conquistadores déjà, s'étaient empressés, après le départ de leur chef, de molester les indigènes, pour leur extorquer sans doute un peu d'or. Les victimes se fâchèrent et vinrent assiéger les Espagnols dans leur camp. Craignant pour leur vie, ceux-ci s'en étaient pris à Colomb, qui les avait amenés là, et l'avaient maudit dans leur inscription.

Tel est le récit du chanoine Castaing. Il donne à réfléchir. Evidemment, l'épigraphe espagnol, qui exhalait sa colère sur la pierre, savait à quoi s'en tenir sur l'origine de son capitaine. Mais ce n'est là qu'une des nombreuses preuves données par l'ecclésiastique. Elles ne peuvent pas être rejetées a priori, à plus forte raison méprisées. Le conférencier mérite un meilleur accueil. C'est, d'autre part, un admirateur enthousiaste et un ami dévoué de la Corse. Vraiment, je souhaiterais à chaque compatriote d'admirer et d'aimer son île avec la même ardeur que le chanoine continental. Voici par exemple comment il termine sa conférence : « Honneur à cette île merveilleuse, à ce pays si français ! Il a attendu deux fois d'être uni à la France, au XVI^e et au XVIII^e siècle, et il a donné naissance à ces deux métécres qui ont illuminé le monde, Christophe Colomb et Napoléon Bonaparte. » Il serait bon, il serait juste que la *Revue de la Corse* accordât une petite réparation à ce digne ecclésiastique, qui n'a rien de rabelaisien, qui est très pâle et non rubicond, n'en déplaise au journaliste Deledda ».

Voilà qui est fait. A coup sûr, la lettre de notre corres-

pendant mérite attention et réflexion. Les arguments de M. le Chanoine Castaing valent mieux que le dédain et nous n'avions pas voulu exprimer ce sentiment, en lui consacrant notre entrefilet du n° 61. Entre les thèses calvaie, génoise et même espagnole, nos lecteurs ont le droit de choisir. Nous sommes donc heureux d'avoir versé, au débat sur la question Colomb, la lettre du professeur Angelelli.

Au lendemain de l'occupation de la Corse PAR LES FRANÇAIS

Au cours de nos pérégrinations à travers la Corse, un de nos compatriotes de Peru-Casevecchie nous remit un petit carnet manuscrit de 22 feuillets (soit 44 pages), sans titre ni folio, contenant des notes relatives à l'année 1771. L'auteur nous en est inconnu. La rédaction correcte de ces notes révèle un homme cultivé ; l'intérêt qu'il porte aux nouvelles religieuses nous font admettre son état ecclésiastique ; enfin une ou deux phrases du document indiquent sa parenté étroite avec la famille Casabianca, et son domicile à Piedicorte, puis au Vescovatu. Il se pourrait donc qu'un moine du couvent des Capucins de ce gros village ait employé ses loisirs à transcrire pour lui-même, les nouvelles vraies ou fausses qui lui parvenaient. Un tableau généalogique de la famille Casabianca pourrait seul, sans doute, dévoiler entièrement la personnalité de l'auteur.

Malheureusement, il ne nous reste qu'une partie de son carnet. Il commence à la date de septembre 1771. Mais certains incidents du récit nous permettent de supposer qu'il avait été commencé bien avant, peut-être au lendemain de l'arrivée des Français en Corse. De même le dernier feuillet s'arrête brusquement et nous prive de toute la suite qui devait relater les événements de l'année 1772. Que de documents hélas ! ont ainsi disparu à cause de l'ignorance ou du mépris de nos compatriotes pour ces **scartafaccioli** ! N'avons-nous pas un jour sauvé des dernières injures le registre des procès-verbaux de la piève de Morosaglia pendant la Révolution, qu'une tendre mère utilisait quotidiennement pour compléter les soins intimes donnés à son bébé.

Le carnet dont il est ici question nous renseigne sur le désarroi de l'opinion publique en Corse au lendemain de l'occupation française. On la devine incertaine, hésitante, prête à accueillir les rumeurs les plus suspectes et les plus extraordinaires. La Corse restera-t-elle française ? redeviendra-t-elle génoise ? Paoli débarquera-t-il prochainement ? On y découvre l'état de désordre dont l'île souffre, en ce temps de bouleversement politique. Le banditisme, traqué par Paoli, y a pris une recrudescence effroyable. Marbeuf n'a pas encore commencé son œuvre de réparation. Après avoir lu toutes les nouvelles que le chroniqueur transcrit, à mesure qu'elles lui parviennent, on se rend mieux compte de l'anarchie qui régnait et du

mérite de l'homme qui, sans brutalité, mais avec énergie, sut ramener le pays sur la voie du progrès et rétablir la discipline sociale.

Nous avons pensé que nos lecteurs liraient avec intérêt ces notes au jour le jour d'un journal rédigé à l'époque où les destinées françaises de la Corse se précisaient. Ils revivront ainsi une période décisive de notre histoire.

**

21 septembre 1771. — Monsieur Mathieu Buttafoco, colonel de France, revient en Corse de Pise. On dit que le nom de son régiment va être changé ; il ne doit plus s'appeler régiment Buttafoco, mais régiment de Casinca (1).

Le capitaine Gaffori et le capitaine Antoine Matra (2) abandonnent le service de la France, parce qu'ils n'ont pas obtenu satisfaction. On m'a raconté hier que ce Matra, il y a quelques années, à l'époque de Paoli, quand il vint de Gênes par mer mettre garnison à Aleria, dans la tour, fut obligé par la tempête de s'arrêter à la Pianosa. Il y trouva un grand nombre de Turcs, qui avaient ancré leur gros navire dans une *cala* voisine. Matra engagea le combat contre eux, en tua une trentaine et réussit à se sauver. Seul le fils de Félice y perdit la vie.

Marbeuf se trouve en ce moment à Orezza. Il s'occupe d'installer les nouveaux podestats-majeurs. Il y en aura un par piève. Il voudrait ensuite que toutes les pièves prennent les armes. J'ignore si elles doivent ensuite se réunir ou s'installer chacune dans un poste principal.

Les Français gardent l'habitude de remettre les armes aux nobles pour la chasse.

(1) Il y a toujours à l'origine d'une rumeur publique un fonds de vérité. Mathieu Buttafoco, qui, comme Colonel du régiment Royal-Corse, avait servi d'intermédiaire entre Pascal Paoli et Choiseul, avait été autorisé, après la bataille de Ponte novu, à lever un régiment en Corse, dont il serait propriétaire. Il avait reçu en outre 400.000 livres pour les dommages subis pendant la guerre, le titre de comte et la concession de l'étang de Biguglia. Mais deux ans plus tard, son régiment dut abandonner son nom de Buttafoco pour prendre celui de Provincial-Corse et il servit dans l'île. Le gouvernement adoucit l'amertume du colonel en le nommant maréchal de camp.

(2) Le capitaine Gaffori était le fils du célèbre chef de la révolte, assassiné en 1753. Lieutenant de Paoli en 1769, et chargé par lui de défendre le château de Corte, il avait jugé la résistance inutile et s'était avancé au devant des Français, jusqu'au pont d'Omessa, pour faire sa soumission. Il avait obtenu un brevet de capitaine dans la Légion Corse levée après Ponte novu par le marquis d'Arcambal et il ne devait pas tarder à devenir colonel du régiment Provincial-Corse. Quant à Matra qui avait espéré succéder à Petriconi, comme lieutenant-colonel, il fut écarté de ce grade, s'en alla à Livourne et envoya sa démission au Ministre.

Le nouveau podestat-major de Casacconi est venu à Orezza pour faire approuver son élection. Mais Marbeuf lui a dit qu'il voulait comme podestat le sieur Dionisio Gavini (3) de Campile, frère de Paolo Gavini, qui fut tué dans sa maison par les bandits. L'an passé, j'en ai parlé au moment voulu.

7 octobre 1771. — Zampaglinu (4), le chef des bandits *granfioni* a reçu de ses compagnons le surnom de colonel. C'est peut-être Paoli qui le lui a donné. Hier, ce Zampaglinu, avec Marzo du Niolu et le curé de Guagnu (4), qui a appris à parler le Français, se sont emparés d'une Française et lui ont enlevé tout ce qu'elle emportait sur un animal. L'attentat a eu lieu entre Vivario et la Foce. Un homme de Piedicorte, qui était en service commandé, fut également arrêté et dépouillé des lettres que lui avaient confié les Français. Les bandits ont déclaré que les Corses pouvaient se réjouir et s'approprier les armes que leur avaient remises les Français.

11 octobre 1771. — L'autre jour sur la route près de Vivario, les bandits, au nombre de quarante, ont mis à mort un officier français.

On répand le bruit (mais est-ce vrai ?) que le régiment de Buttafoco a été enlevé au colonel Matteo, victime des intrigues et de la jalousie, et a été incorporé au régiment Royal-Corse.

13 octobre 1771. — Il était inexact que le capitaine Cecco

(3) Il allait être nommé Membre de la junte d'Orezza, espèce de magistrature ambulante chargée de la répression du banditisme.

(4) Zampaglino, de son vrai nom Angelo Matteo Bonelli de Boco-gnano, se fit une véritable renommée par ses coups de main audacieux contre les troupes françaises, dès leur arrivée en Corse : il opéra souvent avec le fameux curé de Guagnu dit Circinellu qui, lui, ne désarma jamais et tint le serment fait à Clément Paoli sur l'autel. Quand le comte de Narbonne, lieutenant de Marbeuf, résolut de purger l'île de ses bandits et leur offrit un sauf-conduit pour s'embarquer, sous peine de voir leurs biens confisqués et tous leurs parents arrêtés, Zampaglinu émigra en Sardaigne avec tous les siens (1774). Il eut auparavant une entrevue avec Narbonne, qui lui reprocha sa méfiance. « Monsieur, lui aurait répondu fièrement Zampaglinu, tant que je suis libre, je sais me faire respecter ; mais si j'imité mes compagnons et me rends, je dois m'attendre à être lié comme une bête et transporté sur un char, ou mieux encore, à servir d'exemple dans l'application d'une loi dont furent victimes tant de braves gens qui valaient mieux que moi. Je partirai, Monsieur, mais j'ai prévenu vos troupes et particulièrement le capitaine qui est chargé de me traquer, de ne point trop me talonner, si le pain du Roi leur plaît ». (D'après Rossi : **Osservazioni storiche**, livre XII).

ou Francesco Gaffori avait abandonné le service de la France. Il est en ce moment à Corte, où il est venu de France.

L'officier français, qui a été tué au pont de Vivario, se nommait Melin : il habitait au Vescovatu. C'était l'intendant-général des troupes françaises. Il conduisait un gros convoi, et avait sur lui (*addosso*) 700 louis d'or, qui font environ 12000 lire. Il était accompagné par un piquet. Tous ont été tués par les bandits qui étaient au nombre de 50. Seuls trois Français ont pu s'échapper et trois ont été blessés. Le convoi a été enlevé par les bandits et l'officier mort complètement dépouillé.

Le colonel Buttafoco se rend en Corse avec le sieur Antonio Matrà, mais il n'est pas encore arrivé.

16 octobre 1771. — L'intendant qui a été tué par les bandits au nouveau pont de Vivario n'est pas celui du Vescovatu, car celui-ci s'appelle Lambot. La victime avait été prise pour le maréchal de Corte, d'origine suisse et de religion luthérienne, qui a nom Falchneim. Celui-ci aurait dit : « Si les bandits avaient pris vivant M. Melin, on le leur aurait payé au prix de son poids ». Tandis que les bandits attendaient le maréchal Falchneim, ils arrêtaient tous les courriers qui arrivaient et portaient des lettres aux troupes françaises. Ils en prirent ainsi une dizaine, afin qu'ils ne dévoilassent pas l'embuscade.

Un Français qui tenait à Ajaccio une boutique de boucher était allé à Vicu pour acheter du bétail. Les bandits l'arrêtaient, et lui demandèrent la bourse ou la vie. Après l'avoir dépouillé et laissé en chemise, ils lui permirent de s'en aller. Le malheureux se crut libre et sauf. Mais alors les bandits, se rappelant que Venturone (5) de Vicu avait été trahi par ses compatriotes, le tuèrent.

Après avoir tenu la consulte de dix pièves à Orezza et y avoir convoqué tous les podestats et pères du commun pour les renouveler, Marbeuf a regagné Bastia, il y a quelques jours. Là se réunira le mois prochain une Consulte générale.

(5) Venturone, ou Ventura Benedetti d'Ota (non de Vicu) avait été le compagnon de Zampaglinu et de Circinellu. Avec une troupe de 40 bandits ou bannis (ici le mot s'applique à la lettre) il avait fait prisonnier le colonel français de Virieu et sa suite. Mais Benedetti, qui était de bonne famille, d'excellente éducation et humain, entretenait les meilleurs rapports avec son captif qui le persuada de se rendre, lui promettant, avec un grand serment sur la croix de Malte dont il était titulaire, qu'il serait traité avec des égards, ainsi que les siens. Benedetti crut en lui, décida, malgré ses compagnons qui le quittèrent, de s'en remettre à Virieu et l'accompagna à Ajaccio.

Ici, à Piedicorte, a été lu un édit de quatre feuilles imprimées, concernant les officiers communaux et podestats nouveaux, les pâturages et les bergers. Un détachement de troupes françaises va tenir garnison ici.

En Casinca, près du Castellare, a été installée une fabrique de vases en terre, de toutes sortes, comme plats, marmites, casseroles, etc.

23 octobre 1771. — Les Français ne distribuent plus les armes qu'ils avaient décidé de confier à chaque village. On dit même, de tous côtés, qu'ils vont partir. Les officiers corses sont arrivés en tournée de France. Les Corses de Livourne annoncent leur prochain retour. C'est ce qu'a dit Nicoderno à Paolo Emilio de Piedicorte. Deux cents canons ont été embarqués à Gênes, peut-être pour la Corse. On répand le bruit que le maréchal Matra a été nommé gouverneur de la Corse par les Génois. Ah ! mon Dieu ! quels malheurs (6) !

Les bandits sont allés à la Campana d'Orezza ; ils étaient une cinquantaine, tous armés et avec eux dix femmes « bandite ». Ils ont dévalisé deux maisons, pris l'argent et les meubles. L'une de ces maisons était celle du docteur médecin de la Campana. Leur butin aura été de cinq mille lire environ.

26 octobre 1771. — L'évêque d'Aleria, Monseigneur de Guernis est de retour. Il est descendu chez les Pères Missionnaires de Bastia, puis est allé dîner chez le colonel Buttafoco, au Vescovatu, récemment arrivé de France avec le capitaine Raffaello (7), mon neveu. L'évêque s'est ensuite rendu à

Mais là l'officier français le remit aux mains de la justice, en parodiant à peu près les mots de Bismark « La force prime le droit ». Benedetti échappa à la roue ; il fut embarqué avec d'autres pour l'Amérique. Il est vrai que Louis XV, informé de cette violation de la parole donnée, blâma Virieu, qui dut démissionner et autorisa Benedetti à rentrer. C'est pour venger Venturone de cette déloyauté française que les bandits assassinèrent le malheureux boucher. Ajoutons que Venturone devait garder rancune à la France de sa mésaventure, se faire élire député en 1775 par les Etats de Corse pour se rendre à Versailles avec deux autres Corses, afin de présenter au Roi les doléances de ses compatriotes, et s'échapper jusqu'à Londres où il eut avec Pascal Paoli une entrevue qui aurait pu conduire à un soulèvement de la Corse.

(6) Notre capucin laisse ici apparaître ses sentiments politiques. « Le retour des Génois serait, dit-il, une calamité ». Mais désormais il se montrera plus prudent et cachera soigneusement son opinion.

(7) Raphaël Casabianca était capitaine de grenadiers dans l'armée du Roi de France. Il reçut, en 1774, mission de Marbeuf de se rendre dans le Fiumorbu et de ramener dans leurs villages les paysans qui, par crainte des Français, s'étaient dispersés dans le ma-

Cervione. En descendant de cheval, sa perruque tomba à terre et la grosse cloche de la cathédrale se détacha du Campanile et vint se briser sur le sol. Il a l'intention de nommer quatre vicaires : un à Le Vie, dans l'au de là des Monts, un à Corte, un à Aregnu et l'autre dans le Campoloru.

Les bandits ont dévalisé le curé de Linguizetta, l'abbé Micaella de Zalana.

12 novembre 1771. — Le bruit se répand que l'île de Coprara et Bonifacio (8) ont été vendus aux Génois par les Français, que 30.000 Allemands sont arrivés en Toscane et que 24 vaisseaux ont fait escale à Livourne, en route pour la Corse. Des blagues, sans doute ! (*Saran tutte fole !*)

23 novembre 1771. — On a répandu le bruit que des soldats génois, après avoir occupé Coprara, sont arrivés à Saint-Florent. Mais ici au Vescovatu, on prétend que ce sont des Corses venus de Livourne.

Le colonel Buttafoco, en compagnie de M. Peppo son cousin, et du capitaine Rafaëlo Casabianca, mon neveu, s'est rendu à Bastia. Il vient de procéder au partage de ses biens avec Peppo, par crainte de confiscation.

M. Falchneim, à Corte, paye en ce moment loyer à Piscaino, pour le jardin qu'il a occupé (9).

quis. Casabianca paraît avoir rempli cette mission avec beaucoup de tact et de modération. Rossi, dans ses **Osservazioni**, T. XII, en fait un grand éloge.

(8) Il y avait bien quelque chose de vrai dans cette rumeur, puisque Capraja fut cédée aux Génois, mais non Bonifacio

(9) Il s'agit d'une propriété, dite **dei Prato** et appartenant à la famille Romei, assez importante pour avoir été estimée 14.772 lire en 1777 et que Falkenheim (véritable orthographe de son nom) améliora encore. Quand Louis XV décida d'appliquer à la création et à l'entretien des écoles les biens des assassins de Gaffori, c'est-à-dire des Romei, dont était P. Piscaino, Falkenheim fut dépossédé (1775) et indemnisé. Quant aux propriétaires, ils furent invités à « changer le nom de leur famille », en abandonnant entièrement celui qu'ils avaient, pour être trop odieux au pays ». Gaffori fut assassiné le 2 octobre 1753, à Corte. La maison du meurtrier fut rasée, sa mémoire bannie et, sous le généralat de Pascal Paoli fut élevée une colonne commémorative avec cette inscription, qu'on peut voir à la mairie de Corte : « Qui era la casa di Giambattistu, detto Piscaino, che corroto dal danaro dei Genovesi, il di 2 ottobre 1753, assassino il signor Gio Pietro Gafforio, generale del regno, protettore e padre della Patria.

E però la Nazione, in una generale assemblea, ordino che fosse posta una lapide sopra un pilastro, delle forchi inalzate in questo luogo, e dipoi rimossa per la troppo vicinanza al publico palazzo ed invece si è sostituita questa colonna monumento di eterna infamia per il traditore. (1765). »

Une ordonnance du Roi de France, qui nous est parvenue, invite les autorités à payer le logement des troupes mêmes aux couvents. Il s'en suit que le couvent du Vescovatu toucherait 300 francs (10).

29 novembre 1772. — A Bastia, on parle à haute voix du retour des Génois dans leurs Présides (11). Ainsi, à Coprara, non seulement est arrivée une garnison française, mais sont venus aussi les Génois qui doivent débarquer à Bastia. Les Français quittent les Présides et s'installent pour la plupart cette semaine en Casinca.

Marbeuf se rend à Corte, comme Commandant. On dit aussi que Paoli est sur le point de partir pour Corte. D'autres prétendent qu'il y aura un peu de guerre, puisque les Français quitteront l'île et que le grand-duc de Toscane, Pierre Léopold, sera couronné roi de Corse (12).

La monnaie française est acceptée avec difficulté, si elle n'est pas d'argent ou d'or.

(Traduction A. Ambrosi).

BIBLIOGRAPHIE

Don Juan, la légende et l'histoire. — Nous n'avons pas besoin de faire connaître M. Lorenzi de Bradi à nos lecteurs. L'auteur de la **Vraie Colomba**, de la **Vraie Figure de Bonaparte**, et de tant d'autres études ou romans est trop répandu dans les milieux insulaires, trop apprécié de tous ceux qui s'intéressent à notre mouvement

(10) Notre moine a donc dû quitter le couvent des Capucins de Piedicorte (voir sa déclaration du 16 octobre) pour le couvent du Vescovatu, fondé en 1576 par monseigneur Centurione, évêque de Mariana. Les Capucins y occupaient trente-deux cellules. Il avait été possible d'y loger quelques troupes. On a vu, par notre article sur l'expulsion des Jésuites (N° 64) que les établissements religieux étaient généralement transformés en casernes par les autorités françaises, malgré les protestations des Religieux, qui se trouvaient alors confinés dans quelques chambres.

(11) Les Présides étaient les ports de l'île, pourvus d'un château fortifié et d'une garnison.

(12) On voit par là combien l'opinion publique en Corse était mal renseignée sur les desseins du gouvernement français et sur la portée du traité de Versailles de 1768. On s'explique mieux ainsi la mauvaise humeur des insulaires et de Paoli, quand ils avaient vu débarquer, cette année-là, les troupes de Chauvelin, puis du maréchal de Vaux.

(1) **Don Juan, la légende et l'histoire**, volume in-12 de 195 pages avec gravures. Paris, Librairie de France, 1930. Prix : 12 francs.

littéraire pour que nous estimions nécessaire l'éloge de son dernier ouvrage sur Don Juan. Nous ne ferons donc que signaler à ceux qui l'ignoraient encore l'intérêt de cette œuvre. S'appuyant sur l'étude consciencieuse et purement historique de Colonna de Césari Rocca (2) qui, d'après des documents d'archives, prouva que le célèbre amoureux était d'origine insulaire, Lorenzi a renouvelé le sujet et fait œuvre littéraire. Il ne s'en est pas tenu au cadre un peu restreint du personnage du XVII^e siècle, mais élargissant ses recherches, il a montré que ce type de séducteur est essentiellement humain, qu'il date des origines même de l'humanité et qu'il ne disparaîtra jamais. Le véritable Don Juan n'en est que la personnification vraie. Toutes les littératures, poètes comme prosateurs, se sont plu à le mettre en scène. Notre auteur voit dans Zeus la première création de cet amoureux malfaisant « véritable fauve lancé à travers une société policée, soumise à une morale et à des lois ». Ainsi fut Prométhée, ainsi fut Alexandre, ainsi fut Néron. C'est possible. Mais son imagination va peut-être un peu loin, quand il leur apparente Lazare, le ressuscité du Christ et Jules César. Ce politicien de génie a pu ne pas différer de ses contemporains, au milieu d'une société plongée depuis un siècle dans le désordre moral, qu'entraîne une guerre civile, mais par son rôle politique et mondial, il est l'antithèse même d'un simple don Juan. Sans doute ce que Lorenzi de Bradi veut par là nous montrer, c'est que l'antiquité à créé et littérairement exploité ce type d'homme dissolu, aimable et cruel tout à la fois envers les femmes, redoutable pour les hommes.

Les littératures étrangères en ont fait autant. L'Espagne a le don Juan Tenorio de Tirso da Molina ; la France, le don Juan de Molière ; l'Angleterre, le don Juan de Shadwell, dont le modèle fut Henri VIII, Barbe bleue de la légende ou celui de Richardson ; l'Allemagne, le don Juan du grand Goethe, personnifié en Faust ; l'Italie enfin, le don Juan de l'abbé da Ponte, qui voulut avec lui offrir un livret à Mozart. Mais c'est un Corse qui fut le véritable don Juan, dont Lorenzi de Bradi, en utilisant les données historiques s'est constitué le romancier. Avec ce talent de conteur qui lui est propre, notre compatriote l'a fait revivre à nos yeux depuis sa prime jeunesse jusqu'à sa conversion finale. Miguel Magnara Vincentello de Leca, de son vrai nom, était apparenté de loin à la famille Colonna et issu d'une famille originaire de Balagne, mais émigrée en Espagne, comme beaucoup d'autres Corses. Il faut sans doute ajouter peu de foi aux généalogies, constituées de notre temps, car il est facile de modifier l'ascendance à cinq cents ans de distance et de la rattacher à Charlemagne, voire à Romulus, mais le récit de notre écrivain donne aux traditions l'apparence de la vérité. Si romancée qu'il soit la vie de l'illustre libertin, pétri de vices et de crimes, elle nous apparaît, sous la plume de Lorenzi de Bradi comme authentique. Il faut la lire. Les péripéties sont celles d'un roman qui comme tant d'autres romans termine bien. Don Miguel, don Juan pour les femmes, dut à la douleur causée par la mort de son épouse bien aimée, de revenir à la prière, à la foi, à la pénitence et, après avoir étonné ses contemporains par son inconduite, de les édifier par son repentir, ou pour parler plus net, par sa folie mystique. Il mourut en 1679, en odeur de sainteté, ce qui permet à notre auteur

(2) **Don Juan** (Miguel Manara), sa famille, sa légende, sa vie. Société générale d'éditions, in-16 de 72 p., 1917.

de terminer par cette phrase : « Comme Saint-Paul (et ajoutons comme Sainte Marie Magdeleine) don Miguel doit être béatifié et ce faisant l'Eglise entrera dans les vues du Christ, le maître souverain de tous les héros martyrs, venu sur la terre pour pardonner aux pécheurs et à tous les vagabonds du Mal ».

Ce livre est, à notre avis, un des meilleurs qu'ait écrits M. Lorenzi de Bradi. Sa langue, de plus en plus châtiée, sait donner à son style à la fois l'élégance, la variété et la vigueur. En voici deux exemples : « Don Juan est l'homme vrai, c'est à dire l'homme fauve. Je vous le dis, ce n'est pas un monstre, c'est un homme dans toute sa vérité nue, à moins que vous n'admettiez que l'homme soit un petit monstre déguisé, fardé, musqué. On a plongé don Juan, jusqu'à l'étouffer, dans un romantisme outrancier, ténébreux, tragique, grouillant de vices, de turpitudes sensuelles, aux odeurs de soufre et de cloaque. Mais croyez-moi, il est le véritable homme, ayant le courage de ses actes, se livrant sans honte à ses instincts, un homme libre comme la nature, qui ne craint ni Dieu, ni Satan, ni le gendarme, qu'il soit envoyé par le Roi ou par la République. Né libre comme l'insecte ou le fauve, il vit librement.

Et cet autre :

La Sévillane sille, se balance légèrement ; sa démarche est un cadence ; elle est provocante, mais sa provocation est voilée. Cette jeune femme, belle de cette beauté où l'Orient a laissé ses trésors, va devant elle, comme si elle ne regardait que le ciel. Les fleurs seules le détournent du rêve où elle semble se mouvoir. Elle va sans accorder la moindre attention au passant qui vibre en la voyant, qui s'embrase jusqu'à changer de chemin, pour la suivre afin de la respirer comme une rose qui marcherait. Elle va et, par moments, son œillade étincelle ; on ne sait si elle est destinée à la marchande d'œillets où à ce jeune homme qui lui donne son âme... (Ces Sévillanes) ne regardent ni le ciel ni ne rêvent. Elles sillent dans la vie amoureuse ; elles ne sont pas sensualité ; elles n'ont qu'une pensée, aimer, être aimées ; aimer dans la douleur aussi bien que dans l'allégresse, mais aimer ; aimer comme le sang coule dans la corrida, mais aimer ; aimer dans les délices du patio, ou dans les flammes de la haine brûlante, mais aimer, aimer, aimer, sans cesse aimer...

Mediterranea, l'importante revue mensuelle de Cagliari, avait entrepris de glorifier un Corse, peu connu de ses compatriotes d'ailleurs, François Dominique Falcucci, de Rogliano, dont l'œuvre la plus importante est un **Vocabolario dei dialetti, geografia e costumi della Corsica** (rédigé en langue italienne comme presque tous ses articles) que la Société historique de Sardaigne édite en 1915, par les soins de Pier Enea Guarnerio. Le projet a été réalisé et un gros fascicule de ce périodique, enrichi de gravures, et d'un portrait (Juin-Juillet 1930) lui a été consacré. Il contient 160 pages. On peut affirmer que cette sympathie italienne tient moins à l'importance de l'œuvre qu'à l'italianisme de Falcucci, dont le mérite littéraire est ici hors de cause.

Le sommaire de ce numéro en dira d'ailleurs, sur cette publication, plus qu'un long commentaire. Antoine Putzolu a rédigé une courte préface : **Le due Sorelle** (la Sardaigne et la Corse) que Falcucci unissait dans le même sentiment affectueux. Le professeur Gino Bottiglioni s'est chargé de la partie la plus délicate : la langue corse. Il y était préparé par son ouvrage **Elementi prelatini nella toponomastica Corsa** (1929) dont nous rendrons prochainement

compte. Son article, qui est par suite d'un grand intérêt, a pour titre : **L'ortografia delle parlate corse nell'uso degli scrittori**. Le linguiste italien critique Arrighi et Bonifacio d'avoir conseillé l'unification orthographique de nos mots : il recommande à nos prosateurs et poètes de conserver leurs habitudes de transcription phonétique, sans se soucier d'étymologie. Avons-nous besoin d'ajouter qu'après avoir si souvent félicité les directeurs de l'**Annuaire Corsu** de leur propagande en faveur de l'unité, et de leur lutte contre l'anarchie linguistique nous ne changerons pas ici d'avis.

Viennent ensuite : **Falcucci e la Societa storica sarda** par Arrigo Solmi ; **Falcucci patriotta e cittadino livornese** par Ersilio Michel ; **Qualche ricordo di F. D. Falcucci** par Guido Mazzoni ; **F. D. Falcucci e le versioni corse della novella I, 9 del Decameron nei parlari italiani in Certaldo** di G. Papanti par Clemente Merlo ; **F. D. Falcucci e Angelica Palli Bartolomei** par Ersilio Michel ; **Rogliano** par E. Southwell Falcucci, femme de lettres bien connue ; **Tra i corrispondenti di F. D. Falcucci** par Luigi Falcucci ; **Echi di vita italiana in un carteggio inedito di F. D. Falcucci (con 19 lettere a I. del Lungo)**. Une abondante bibliographie falcucienne, due à M. Ersilio Michel, met le terme à cette glorification et annonce « in fine » l'inauguration, par souscription publique, d'une plaque en marbre, en l'honneur du disparu, à Laerru, province de Sassari, où vécut, mourut et fut enseveli Falcucci.

Alyssum corsicum. — C'est le titre d'une étude botanique que notre compatriote F. Marchioni, professeur au lycée Buffon, a consacrée à cette crucifère, exclusivement localisée dans la vallée du Fangu, près de Bastia « plante qui envahit les friches où elle atteint jusqu'à un mètre de haut et ferait prendre dès lors la vallée pour un immense champ de colza. » Notre auteur pour expliquer cette localisation admet que cet **alyssum** ne serait autre que l'**Alyssum Robertianum** (si semblable à l'A. alpestre) dont les graines apportées des hauteurs du Cap Corse par le ruissellement jusqu'à la vallée auraient produit, par adaptation, un type nouveau.

Cette trop courte étude nous permet d'espérer que M. Marchioni consacrera désormais son activité à la botanique de notre île, sa petite patrie, et que, marchant sur les traces et sous la direction de M. R. de Litardière, qu'il accompagna récemment en Corse dans l'excursion de la Société botanique de France, il nous donnera de nouveaux travaux sur nos plantes insulaires et leurs associations.

NOUVELLES

en quelques lignes

Un discours préfectoral. — La Corse vient d'accueillir, avec sa courtoisie habituelle, un nouveau préfet. Ce personnage, qui va présider aux destinées de notre petite patrie, a prononcé, au début de la dernière session du Conseil général, un discours dont nous reproduisons ici les passages essentiels. Il prouve l'intelligence et la bonne volonté de l'administrateur. Souhaitons seulement que sa ténacité soit à la hauteur de l'une et de l'autre et surtout que son avancement ne vienne pas interrompre ses efforts.

« Je voudrais, au cours de la période qu'il me sera permis de pas-

ser au milieu de vous, et qui, dans mon esprit, n'est point par avance limitée, donner l'impression que le gouvernement comprend les besoins et les aspirations de la Corse qu'il respecte son particularisme et ses traditions, qu'il entend lui tenir compte de la situation toute spéciale que lui crée son insularité.

« C'est dans ces sentiments que j'entends aborder l'étude des graves problèmes qui me paraissent se poser en Corse, et au premier rang desquels se place, à mon avis, celui de la dépopulation des campagnes.

« Certes, il serait vain de dissimuler l'irrésistible penchant qui entraîne les Corses vers les fonctions publiques, où je tiens d'ailleurs à reconnaître qu'ils excellent, si j'en juge par les situations élevées qu'ils occupent sur le continent ou dans nos colonies ; mais ils ne se rendent peut-être pas suffisamment compte que, par cet acte généralisé, ils appauvrissent le pays, en le vidant de sa propre substance. Par leur fait, nos campagnes se dépeuplent, l'agriculture périclité, à ce point que, pour son ravitaillement en blé, la Corse est aujourd'hui presque entièrement tributaire du continent (1).

« Il y a là un danger dont la gravité n'a pas besoin d'être soulignée, et la nécessité apparaît donc, impérieuse, de rendre aux habitants de l'île, le goût de la terre, de les persuader que la profession d'agriculteur, loin de revêtir je ne sais quel opprobre, est une des plus nobles qui soient (2).

« Or, cette question du retour à la terre est elle-même liée à un autre problème qui est, lui aussi, d'importance capitale, celui de l'assainissement de l'île. Le jour où les plaines fertiles de la côte orientale, par exemple, auront été rendues salubres, où l'on aura réussi à y introduire des cultures mieux appropriées à la nature du sol, et susceptibles d'assurer aux exploitants (3) des profits suffisamment rémunérateurs, on pourra dire que la crise agricole aura cessé de sévir en Corse ; c'est pourquoi, mes efforts les plus persévérants tendront à intensifier, à coordonner l'action des différents services qui s'occupent de l'assainissement et de la lutte antipaludique.

« D'autres questions retiendront également mon attention toute particulière, l'amélioration du réseau routier et vicinal, le développement du tourisme, la mise en chantier prochaine et la construction rapide des réseaux d'électrification rurale, dont vous avez décidé la création au cours de votre dernière session, l'édification de groupes scolaires dans les trop nombreuses communes qui en sont encore dépourvues, la lutte contre la tuberculose et les autres maladies sociales... »

Et M. le Préfet a terminé par ces mots :

« que la Corse devienne dans tous les domaines, ce qu'elle est déjà par sa splendeur physique, un des plus beaux fleurons de la terre de France. »

Toute la question corse est ici résumée en quelques phrases, que nous avons entendu prononcer par d'autres bouches préfectorales. Et cependant le problème attend toujours sa solution. Si M. Seguin

(1) M. le Préfet est trop averti pour ignorer les raisons de cette émigration. Que nos agriculteurs trouvent à écouler facilement leurs produits et il verra s'ils ne préfèrent pas demeurer dans l'île qu'ambitionner les fonctions de facteur des postes, de douanier et autres.

(2) Sic.

(3) Exactement !

nous la donne, nous lui promettons une statue plus monumentale encore que celle de Grossetti.

Nos récoltes en 1929. — D'après le Ministère de l'agriculture, les récoltes en céréales ont été, pour la Corse en 1930, les suivantes : Blé : surface ensemencée 2.800 hectares ; rendement à l'hectare 6 quintaux ; production totale 16.800 quintaux. Elle avait été, en 1929, de 17.400 quintaux. La statistique agricole publiée par le même ministère en 1917 attribuant à notre île 9.700 hectares de surface ensemencée en froment et une production moyenne de 66.350 quintaux, soit 7 quintaux à l'hectare.

Le même fléchissement est accusé pour le seigle, autre céréale panifiable. En 1930, la surface ensemencée fut de 10 hectares, le rendement de 5 quintaux 76 à l'hectare et la production totale de 60 quintaux. En 1917, la même statistique donnait 800 hectares cultivés et 6.420 quintaux de production moyenne. Voilà de quoi réfléchir !

La culture de la vigne. — Chacun sait que la crise vinicole a sévi en France. La bonne récolte de l'an dernier se vendait mal, malgré la légère baisse du prix. La mévente inquiétait les producteurs. On en devine les causes. Le consommateur a pris l'habitude de se restreindre ; l'étranger achète de moins en moins et, sous prétexte de combattre l'alcoolisme, interdit même l'usage du vin ! Enfin la cherté de la main-d'œuvre, les frais de transports et les taxes empêchent le viticulteur de vendre encore moins cher. Dans ces conditions, l'Etat, pour éviter les mésaventures que connut le midi, il y a un quart de siècle, est intervenu, comme il intervient en tout. Sa décision est connue : défense de planter de nouvelles vignes. C'est simple, mais injuste. Il ne lui restera qu'à nous imposer la consommation d'une certaine quantité de vin et à la fixer à tant de litres par bouche ; ainsi notre liberté, déjà si menacée, sera encore restreinte. Les viticulteurs actuels sont privilégiés. Ils auront le monopole de la culture et de la vente. L'empereur romain Probus n'avait pas mieux imaginé quand il ordonnait d'arracher un certain nombre de ceps par vignoble. La voie dans laquelle est engagée le gouvernement est pleine de dangers. Pour faire plaisir aux vigneron, il limite la culture de la vigne ; bientôt pour être agréable aux oléiculteurs, il interdira la plantation de nouveaux oliviers, et ainsi de suite. La réglementation aura commencé par la vigne, elle continuera pour tous les autres produits. La vente dangereuse sera parcourue. Le mal dont a souffert et dont est mort l'empire romain, nous tuera aussi certainement.

Que les autres départements réclament ou non, peu importe. Mais la Corse ne peut pas accepter, sans se plaindre, l'interdiction officielle. Sa production ne suffit pas à ses besoins ; elle importe du vin à grands frais. Son sol et son climat ne se prêtent pas aux cultures variées, comme le continent français, tandis que la vigne y réussit à merveille. Elle donne des vins liquoreux et alcoolisés qui n'entrent guère en concurrence avec ceux du midi, qu'on a raison de vouloir protéger, mais par d'autres moyens. Enfin l'activité agricole de notre île n'a pas besoin d'être restreinte, loin de là, il faut l'encourager et la liberté de culture n'est-elle pas le meilleur moyen ? Au nom de la liberté, au nom du droit de propriété, au nom des intérêts de la Corse et même de ceux du consommateur, nous estimons que M. Ph. Renucoli a eu parfaitement raison de protester dans un excellent article du **Petit Marseillais** et de demander, tout au moins, une modification, en faveur de notre île, de la loi que nous venons de critiquer.

Les forêts de la Corse. — Le rapport annuel du Conservateur des eaux et forêts au Préfet fixe la superficie à peu près exacte de notre domaine forestier à 132.948 hectares 51 ares. Dans ce chiffre, les forêts domaniales figurent pour 46.736 hectares 40 ares et celles du domaine communal, soumis à la surveillance officielle à 86.212 H. 11. Notons que le même fonctionnaire évaluait l'étendue de nos bois et forêts à 174.467 hectares, il y a quinze ans, et que la superficie de notre île est de 870.108 hectares. Le boisement de l'île ne serait donc que presque le septième du territoire après avoir été au début du vingtième siècle le cinquième. La proportion est aujourd'hui insuffisante pour un pays méditerranéen.

Le commerce. — La Direction des douanes communique les chiffres de notre balance commerciale en 1929. La valeur de nos importations a atteint 298.096.000 francs, celle des nos exportations 108.266.000 fr. soit un déficit au détriment de la Corse de 189.830.000 fr. Sans ajouter une foi absolue à ces évaluations, il faut bien reconnaître qu'elles indiquent une mauvaise situation. Sur les chiffres de 1928, il y a un excédent d'importations de près de 60 millions et un léger fléchissement sur celui des exportations.

Une maison de commerce, dont le bilan accuserait une perte de 190 millions n'aurait plus qu'à avouer sa faillite. Heureusement pour la firme « Corse », les pensions, les allocations, les subventions et aussi les dépenses des touristes dans l'île, lui permettent de subsister. Mais c'est tout. Comment pourrait-elle s'enrichir, se développer, quand tous ses revenus sont consacrés à l'achat des denrées et matières indispensables. Notre pays vend trop peu, comme on le voit par les chiffres. Il lui faut donc produire davantage, pour demander moins au continent, et accroître les exportations. C'est à rendre celles-ci plus faciles que doivent travailler nos dirigeants.

Le problème touristique. — Les Syndicats d'initiative de Corse ont tenu une réunion importante à Corte en septembre dernier. Ils se sont occupés de différentes questions relatives au tourisme dans l'île et des mesures à envisager pour l'intensifier. En effet, d'après les chiffres fournis par l'actif et dévoué M. Santiaggi, président de la Fédération des Syndicats d'initiative de la Corse et de la Côte d'Azur, le nombre des voyageurs a augmenté cette année entre Nice et la Corse, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet. De Nice en Corse, le chiffre des passagers a été de 7.630, soit 1,176 de plus qu'en 1929 ; de Corse à Nice 7.977 soit 1.377 de plus. La même augmentation a été constatée pour le nombre des voyageurs qui ont utilisé les auto-cars : 12.195 au lieu de 10.620 et pour les billets d'agence en chemin de fer : 1087 au lieu de 784. Sans doute les mêmes remarques pourraient être faites sur les autres lignes de paquebots vers Bastia ou Ajaccio. On peut donc en déduire que le tourisme est en progrès. C'est pourquoi le Congrès de Corte a étudié les questions de l'hôtellerie, des transports maritimes et ferrés, de la réfection des routes et envisagé les améliorations à y apporter par les intéressés.

Le Directeur Gérant,

A. AMBROSI.

PAGES

réservées à la publicité

ÉTABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A. ANVERS (BELGIQUE)



Fabricants et Fournisseurs Généraux
DE MATIÈRES PREMIÈRES
pour la PATISSERIE, la BISCUITERIE
et la BOULANGERIE FINE

SPÉCIALITÉ :
TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TÉLÉGRAMMES : VINCENTELLI ANVERS

Codes A. B. C. 5th et 6th Ed.

Pour la publicité, s'adresser exclusivement à

M. A. F. VINCENTELLI

177, Rue Lozane, ANVERS (Belgique)

LA VOLONTÉ NATIONALE

Journal Bonapartiste

11, Rue Newton, — PARIS (XVI^e)

CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer
rapidement et par **CORRESPONDANCE**

Sous la direction de Professeurs spécialisés
ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1° les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2° toute situation commerciale, financière et industrielle (aide-comptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondant en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3° tous les concours administratifs : (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4° les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloton des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;
de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Santé). Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Revue et **envoyez-la** sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer,

à l'ÉCOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (1^{er})

Vous recevrez aussitôt, sans engagement et sans frais,
le programme et tous les renseignements

OUVRAGES RECOMMANDÉS

VIENNENT DE PARAÎTRE :

GEOGRAPHIE PHYSIQUE DE LA CORSE, par A. Ambrosi-R.; brochure in-8° de 90 pages et 43 photogravures. Etude des particularités géographiques de l'île. (Prix franco : 8 francs).

La demander à l'auteur, 9, Place du Général-Beuret Paris (XV°).

Nous signalons à nos lecteurs, que ce livre pourrait intéresser, la publication de notre manuel d'histoire et des institutions de Rome par la librairie Hatier, 8, rue d'Assas, Paris VI°. Ils y trouveront de fréquentes allusions à notre civilisation corse. Les centaines de reproductions photographiques de monuments romains et d'objets possédés par les divers musées d'Europe font de ce volume de 548 pages un véritable album. Prix 19 francs, broché ; 22 fr. relié.

OUVRAGE RECOMMANDÉ

Histoire de la Corse, par A. Ambrosi-R., in-12 de 160 pages et 63 gravures, spécialement rédigée pour les élèves des écoles primaires.

Chez l'auteur, même adresse que ci-dessus, ou chez l'éditeur Jansson, successeur de Piaggi, à Bastia. Prix 5 francs (6 francs franco).

AGENCES P.L.M. DE TOURISME EN CORSE

La Compagnie P.L.M. a ouvert en Corse (où elle assure un nombre important de services d'autocars) trois Agences de Tourisme.

Ajaccio en possède deux : l'une au centre de la ville, 1, Cours Grandval, l'autre, sur le quai du port, dans les bureaux de la Compagnie de Navigation Fraissinet où les voyageurs venant du continent ou s'y rendant trouvent tous les renseignements qui pourront les aider dans leurs déplacements, tant en Corse que sur le continent.

L'agence de Bastia est située dans l'Hôtel de la Chambre de Commerce, à côté des bureaux de la Compagnie de navigation Fraissinet, près du quai d'embarquement et de débarquement des paquebots.

Ces Agences délivrent, sans supplément de prix, les billets directs (paquebot et chemin de fer) pour les principales gares du réseau P.L.M. ainsi que les billets de chemin de fer de Nice, Toulon et Marseille pour toutes destinations : billets simples, d'aller et retour, de familles nombreuses, combinés (chemin de fer et autocar), pour voyages circulaires valables 33 jours, franco-anglais et franco-belges.

Les places en chemin de fer au départ de Nice, Toulon et Marseille y sont retenues à la demande des voyageurs munis de leur billet.

AVIS A NOS COLLABORATEURS

L'Annuaire général des lettres, publié sous la Direction littéraire de Paul Reboux et sous le patronage de personnalités éminentes, paraîtra au début de 1931.

Cet important ouvrage fournira enfin aux Ecrivains, à la Presse, aux Editeurs, Libraires, tous les indispensables renseignements professionnels.

Les Ecrivains, Associations, Prix et Presse Littéraires, désireux de figurer dans l'Annuaire général des Lettres, recevront sur simple demande adressée : 7, rue Miromesnil, Paris (8^e), et sans obligation aucune, le questionnaire. Ce questionnaire devra être renvoyé à l'Annuaire, avec les renseignements qui seront insérés gratuitement.

Les inscriptions sont irrévocablement arrêtées le 15 Novembre 1930.

